



RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Conseil du temps long

TABLE DES MATIÈRES

LES MEMBRES ACTIFS	4
LES MISSIONS	5
LE CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS	6
LES TRAVAUX DU GROUPE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	7
LES TRAVAUX DU GROUPE MOBILITE	12
LES TRAVAUX DU GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE	13
LES TRAVAUX DU GROUPE URBANISME – VIVRE ENSEMBLE	16
ANNEXES (COMPTE-RENDUS, ETC)	21

**Ouvert à des citoyens volontaires et tirés au sort,
le conseil du temps long se réunit depuis trois années et a
pour mission de réfléchir au Seyssinet-Pariset
des 20 à 40 prochaines années.**

**Deux premiers rapports existent pour relater les travaux des
années 1 et 2.**

**Ce rapport fait état des travaux menés durant cette
troisième année d'existence, des actions, des avis, des
questionnements et des perspectives du conseil du temps
long.**

LES MEMBRES ACTIFS

Le Conseil du temps long est composé de 44 citoyens et citoyennes
représentants 4 collèges :

- Les citoyens
- Les représentants associatifs
- Les représentants du secteur marchand
- Les élus du conseil municipal

Quatre groupes thématiques sont constitués :

Urbanisme Solidarités	Nature & biodiversité	Adaptation au changement climatique	Mobilités
Clément Durand	Michel Jacon	Caroline Cesbron	Thierry Piccoli
Christine Humbert	Thibaut Champelovier	Alva Renzetti	Gilles Arnaud
Clémence Aubert	Alice Mollon	Gabrielle Cesbron	Mathieu Meynet
Clémence Cavalli	Fabienne Pirolet	Maxime Lance	Sylvie Pasco
Michelle Didier	Bernard Nicolino	Sabine Samblat	Thomas Greslou
Marie José Fresier	Marie Hélène Trembleau	Chrystèle Doulat	Yves Ninet
Nathalie Toussaint	Claire Cotte	Marie Dutilloy	
Dominique Maitre			
Louis-Paul Faure			

LES MISSIONS

LE ROLE DU CONSEIL

Le rôle du conseil du temps long est d'examiner les grands projets de la commune et s'assurer qu'ils préserveront les enjeux écologiques, sociaux et économiques de la ville et de ses acteurs dans plus de vingt ans. C'est également un espace pour réfléchir et travailler sur une vision du territoire sur le long terme, qui soit respectueuse du droit de la nature et des générations futures.

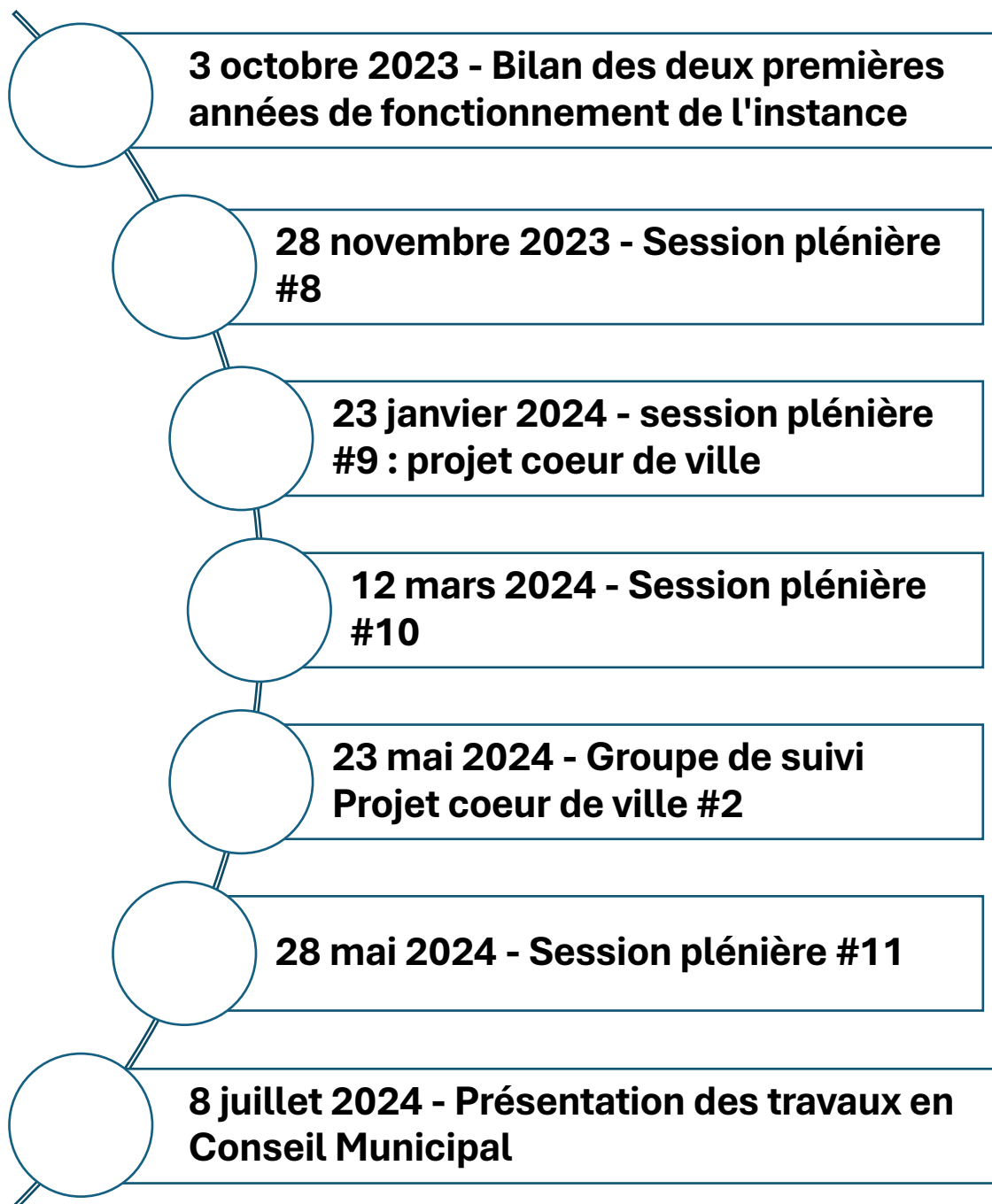
Afin de garantir une juste représentativité en termes d'âge, de parité femme/homme, et de secteur géographique, la commune est en charge de renouveler les membres du conseil du temps en fonction des nécessités. En septembre 2023, 5 nouveaux membres ont intégré l'instance, toujours coordonnée par deux agents municipaux chargés de l'organisation d'événements, la préparation des plénières, la rédaction des comptes rendus, le suivi de chaque groupe, etc.

SPECIFICITES DE CETTE ANNEE

Pour cette année 2023-2024 et suite au bilan d'octobre, il a été décidé de changer de fonctionnement. Depuis, les référents participent à la construction de l'ordre du jour des plénières et parfois à l'animation de la soirée. Cette année a aussi été marquée par une meilleure connaissance des membres entre eux, et une grande autonomie dans les projets portés, qui montre un réel investissement des membres dans cette instance.

A noter : un groupe de suivi du projet « cœur de ville / Fauconnière » a été créé à la demande du conseil du temps long. Il a réuni à deux reprises tous les acteurs du territoire concernés par ce projet de long terme avec l'objectif de partager des informations et de donner la parole aux futurs utilisateurs du lieu.

LE CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS



Une quarantaine de réunions de travail en sous-groupes thématiques doivent être ajoutées à cette liste

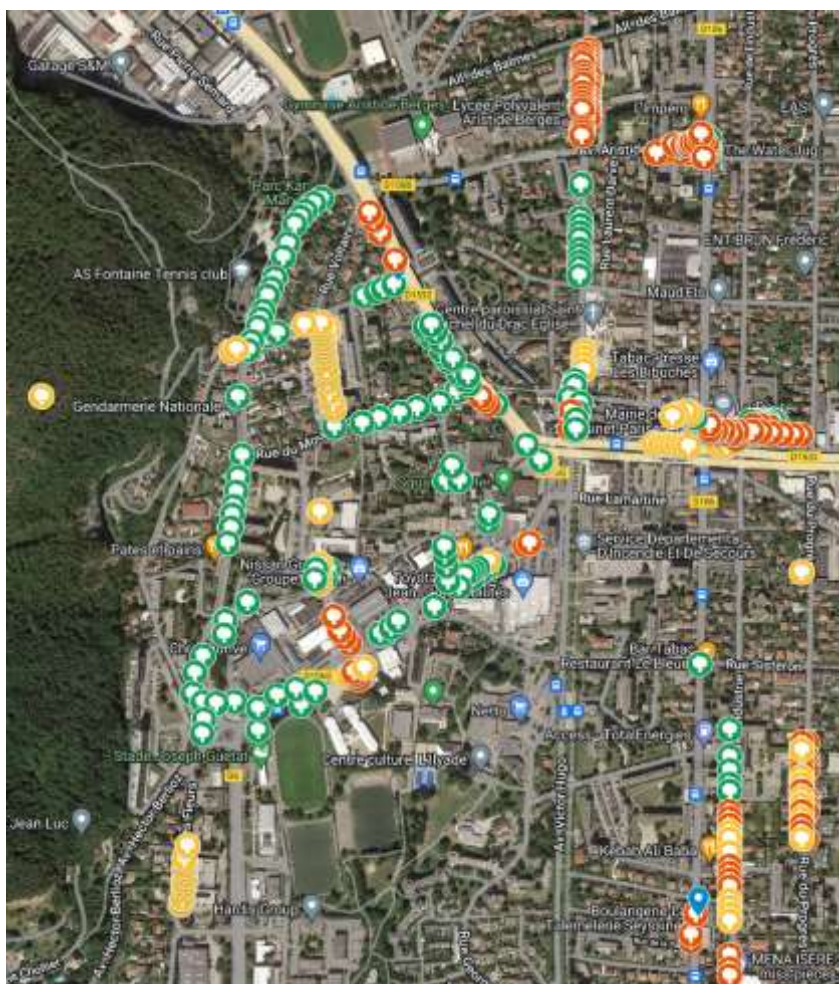
LES TRAVAUX DU GROUPE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MEMBRES DU GROUPE :

CAROLINE CESBRON, MAXIME LANCE, ALVA RENEZTTI, CHRYSTELE DOULAT, GABRIELLE CESBRON, SABINE SAMBLAT, MARIE DUTILLOY

Renaturation des pieds d'arbres :

En 2023, le groupe adaptation au changement climatique a été sensibilisé à l'importance de restaurer les pieds des arbres dégradés afin d'augmenter l'espérance de vie des arbres déjà existants. Un travail de recensement de la situation des pieds d'arbres de Seyssinet-Pariset a été mené.



Nous avons ainsi produit la carte suivante :

Légende :

-  BON
-  MAUVAIS
-  MOYEN

La plupart des arbres désignés appartiennent à la Métropole Grenoble Alpes et un plan Canopé est déjà en cours. Nous avons donc contacté les services opérationnels de

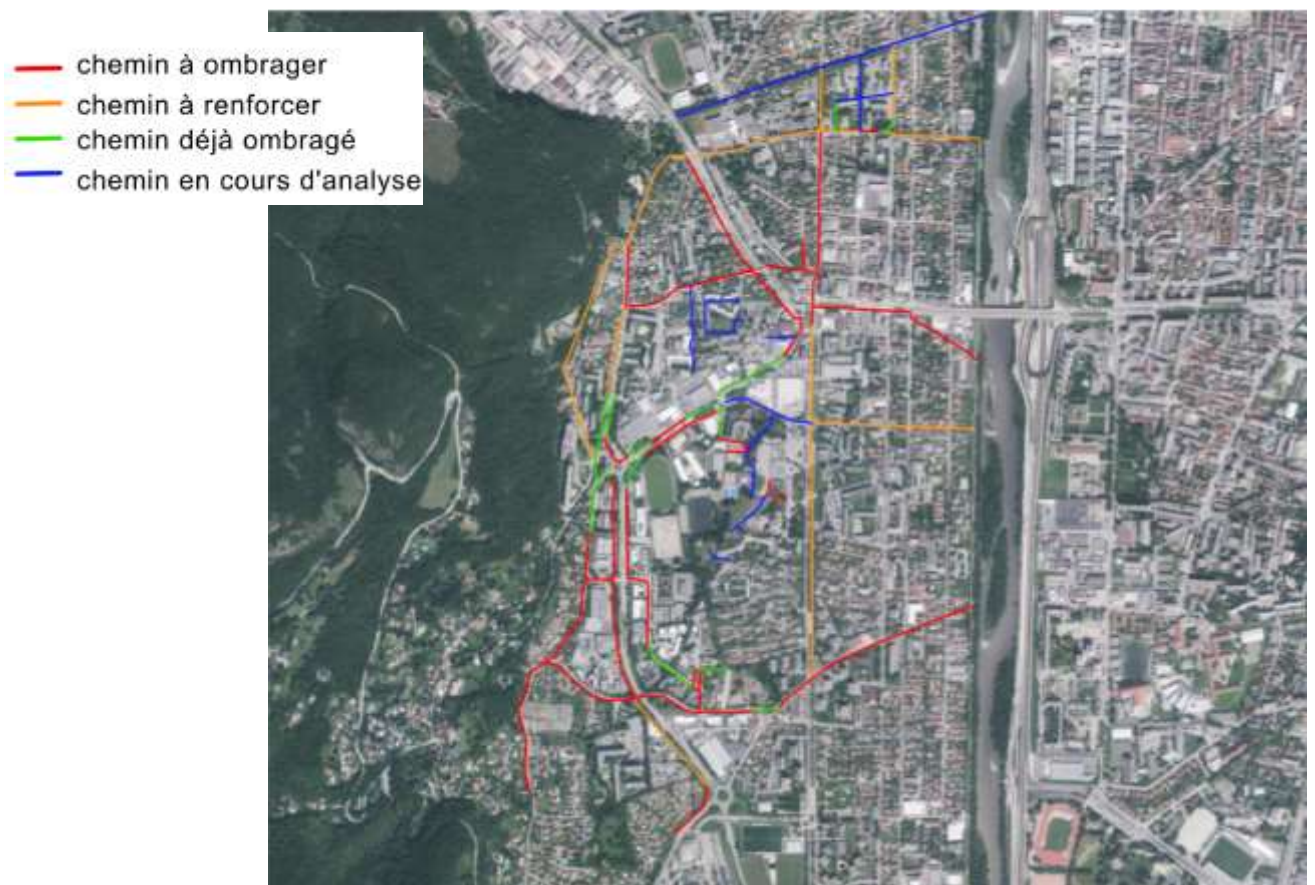
la Métropole. Le groupe a désigné une zone prioritaire pour bénéficier d'une action

d'amélioration par ces derniers. La zone choisie est la trentaine de tilleuls situés à la sortie du Lycée Aristide Bergès, rue Aimé Bouchayer.

Cheminements ombragés continus :

À la suite du travail sur le recensement des pieds d'arbres, le groupe a réalisé une carte retraçant les cheminements piétons ombragés et non ombragés. Ce travail a pour but d'inciter la Mairie de Seyssinet-Pariset à planter des arbres de façon à aménager des cheminements piétons ombragés continus depuis les Vouillants jusqu'au Drac. La carte suivante montre, avec une légende de couleurs, les chemins ombragés et ceux qui ne le sont pas encore. Nous souhaitons que cette carte s'intègre à un plan de la mairie et discuter avec ses services pour déterminer les zones à ombrager en priorité.

Légende :



Le groupe va poursuivre ce travail de recensement des cheminements et d'indication de leur niveau d'ombrage, afin de suggérer la réalisation de promenades continues sous les arbres. Pour financer ce projet, la commune pourrait profiter du budget

« plantation » mis à disposition par le « PAPI Drac » qui va entraîner la coupe de plusieurs arbres et compenser financièrement le remplacement de ces arbres coupés.

Bancs ombragés et végétalisés



Le 5 janvier 2024, nous avons soumis au vote des habitants de Seyssinet-Pariset, à travers la plateforme « Participation citoyenne » (ou « Je participe »), un projet de « haltes d'ombrage ». L'idée de ce projet est d'installer des structures modulables ou pérennes permettant d'ombrager un banc à

l'aide de plantes grimpantes. La structure pourrait être installée sur des bancs préexistants ou ajouter des bancs ombragés à des endroits où il n'y en a pas. Ce projet a obtenu 212 votes et nous a permis d'être le 2e projet lauréat du budget participatif 2024. Nous sommes donc en cours de réalisation de ce projet. Nous avons initialement désigné en groupe des espaces prioritaires à ombrager : le collège Pierre Dubois, des bancs devant l'Ilyade et l'espace pétanque à proximité du rond-point vers l'avenue Vercors. Après une prise de contact avec la Mairie, nous avons désigné de nouveaux espaces plus propices à l'accueil de telles structures.

Nos espaces désignés au départ :



Les espaces désignés avec les services de la mairie :



Le long du tram, avenue Victor Hugo ou au niveau de la Fauconnière

et devant l'Ilyade, Ou encore le long de l'avenue du Vercors



Aux alentours du lycée Aristide Berges...



et devant l'Ilyade



Ou encore le long de l'avenue du Vercors

Soirée débat sur le thème de l'énergie

Afin d'informer les Seyssinettois.e.s sur la production d'énergie verte, le groupe adaptation au changement climatique a souhaité faire intervenir des spécialistes en la matière.

Le projet fait suite aux discussions avec un membre de la centrale villageoise WATTISERE. Ainsi, le 14 février 2024, nous avons organisé une réunion avec Fabienne Mahrez, présidente de la société Energ'Y Citoyennes, et Fabien Perillat de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat).

En lien avec cette soirée-débat, un membre du groupe a participé à une présentation des zones d'accélération des énergies renouvelables par la mairie. L'objectif, dans la continuité de ce travail, est de renouveler cette soirée-débat en y intégrant une intervention de la mairie pour présenter la question des zones d'accélération des énergies renouvelables.

The poster features a central illustration of a house with solar panels and a lightbulb, set against a sun. Below this, two stylized figures are shown talking on a field of solar panels. The text is arranged in a clear hierarchy, starting with the organizer's name and invitation, followed by the event title and date, then the location and partners, and finally contact information and logos at the bottom.

Le Conseil du temps long
vous invite

Soirée débat

Produire de l'électricité à Seyssinet, on en parle !

Mercredi 14 février
18h30-20h > Salle Moucherotte (17 rue du Moucherotte)

En partenariat avec :
Énerg'Y Citoyennes > energy-citoyennes.org
et l'**ALEC** > alec-grenoble.org

+ d'infos : service développement durable 04 76 70 53 53

ENERGY CITOYENNES
ALEC
SEYSSINET PARISSET

Pour ces travaux nous nous sommes réunis 4 fois cette année en plus des plénières et l'essentiel du travail a été mené grâce aux échanges par mail et à l'investissement individuel des membres. Nous continuerons poursuivre sur cette lancée l'année prochaine et au-delà...

LES TRAVAUX DU GROUPE MOBILITE

MEMBRES DU GROUPE :

YVES NINET, SYLVIE PASCO, THIERRY PICCOLI, THOMAS GRESLOU,
MATHIEU MEYNET, GILLES ARNAUD

Contexte année écoulée :

- Depuis le dernier Conseil Municipal, une partie des réunions s'est faite avec un groupe de 3 personnes (démission de Vincent qui avait le rôle d' élu dans le groupe et congés longue durée de Mathieu). En début d'année, le groupe a été renforcé avec l'arrivée de Thomas qui a repris le rôle d' élu et de Thierry.

Actions sur l'année écoulée :

- Participation à de multiples réunions :
 - Sur l'aménagement prévue de certaines voies de Seyssinet
 - Rue de Cartale, Avenue Hector Berlioz,
 - Sur le Plan de Circulation SMAG
- Projet Fauconnière
 - Un projet très consommateur en terme de temps de présence
 - 3 réunions groupe dédiés à ce projet
 - Le groupe a participé aux différents ateliers (réalisation de la maquette) et aux différentes réunions de concertation
- Projet ZFE
 - Pas d'évolution sur ce sujet sur l'année écoulée : absence d'informations nécessaire à l'avancement
- Charte "commune"
 - 2 réunions ont été dédiées sur des échanges avec le groupe URBA+ sur l'intégration des éléments de la chartre Mobilité

Sur l'année à venir, le groupe Mobilité va étudier :

- A partir du travail réalisé par une stagiaire à la Mairie, Le groupe a prévu de regarder la cohérence des voies de circulation douce (piétons, vélo) en vue d'établir un état des lieux et des propositions.
- Un travail sur la mobilité autour des écoles de Seyssinet

LES TRAVAUX DU GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE

MEMBRES DU GROUPE :

MICHEL JACON, THIBAUT CHAMPELIOVIER, ALICE MOLLON, FABIENNE PIROLLET,
BERNARD NICOLINO, MARIE-HELENE TREMBLEAU, CLAIRE COTTE

4 réunions ou rencontre du groupe

Le Ruisseau des Arcelles :

Visite du tracé dans Seyssinet plaine avec le directeur des services technique pour chercher les mises à l'air libre possible.

Projet de remise à l'air libre proposé dans le cadre du budget participatif : non retenu pour le vote car nécessitant une consolidation technique et financière

Suivi de la demande de réparation du lit du ruisseau sur la parcelle en cours d'acquisition par un nouveau propriétaire. Reprise de la compétence de gestion par la Metro

Prévention risque incendie de forêt :

La mairie a envoyé un courrier à certains propriétaires pour les obligations de débroussaillage

Une rencontre avec des habitants de la tour sans Venin avec l'ONF pour conseil de débroussaillage.

Il serait toujours opportun d'avoir le rapport fait par les pompiers sur les forêts de Seyssinet.

Protection des forêts sur la commune :

Nous souhaitons que la mairie vérifie et prenne en compte l'arrêté préfectoral 2024 relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa ; sur le haut de Seyssinet de nombreux sapins sèchent.

Recensement des champignons sur la commune :

Peu de champignons à l'automne opération à reconduire. Un séminaire vient d'avoir lieu à Autrans avec les sociétés mycologiques.

Recensement des orchidées rares sur la commune :

Plusieurs balades réalisées (à perdurer) de nombreuses photos réalisées.

Protection des orchidées de Quirolle : un entourage de grillage sera positionné au moins sur les spots des orchidées les plus rares pour éviter leur « tonte » accidentelle.

Discussion sur la gestion du partage des usages des espaces publics en regard des activités sportives et de loisirs :

Le partage des usages est aussi discuté dans le cadre de comités de site comme celui des Bois de Vouillants (Métropole/communes de Fontaine et de Seyssinet-Pariset) qui se réunissent régulièrement.

Pour l'escalade, la commune est impliquée avec 5 autres communes dans le projet de création d'une Espace Naturel Sensible (ENS) – Falaises concernant en particulier le Moucherotte et les Trois Pucelles.

Participation au projet de la Fauconnière :

Participations aux réunions participatives, triporteurs...

Positionnement des idées du groupe sur le plan du projet, avec les objectifs de préserver les espaces végétalisés existants et d'en créer sur les espaces qui se construiraient .

De limiter les hauteurs de bâtiments pour respecter les vues vers les massifs et créer des perspectives est-ouest et sud-nord

Privilégier les mobilités douces sur toute la superficie

Prévoir un bâti raisonné et modéré en nombre d'habitations pour ne pas dégrader le cadre de vie des Seyssinettois en augmentant trop la population.

Maintenir des commerces de base et créer un centre artisanal tout en maintenant les commerces de proximité comme au beau site.

Rénovation de la piscine.

Poursuite de l'atlas de la biodiversité (recensement d'arbres remarquables, pollinisateur, zone humide ...) une demande à été faite au parc pour avoir le bilan.

Participation aux groupes de travail pour la Charte du conseil du temps long.

Discussion entre membres sur la nouvelle charte du Parc du Vercors

Nos perspectives :

Participation au PAEN.

Réflexion sur les travaux de dragage du Drac (2025)

Poursuite des actions en cours

Doutes :

Intégration des nouveaux membres et fidélisation des nouveaux.

LES TRAVAUX DU GROUPE

URBANISME - VIVRE ENSEMBLE DIT URBA+

MEMBRES DU GROUPE :

CLEMENT DURAND, CHRISTINE HUMBERT, CLEMENCE AUBERT, CLEMENCE CAVALLI, MICHELLE DIDIER, MARIE JOSE FRESIER, NATHALIE TOUSSAINT, DOMINIQUE MAITRE, LOUIS-PAUL FAURE

1. Introduction

1.1. Cette année nous avons participé à 32 réunions sur 36 semaines scolaires. Avec les communications, recherches, diverses rédactions de documents etc... C'est une somme de travail considérable.

1.2. L'an dernier nous avons fait le constat, entre autres besoins, de la nécessité pour Seyssinet d'une démarche de dialogue et d'urbanisme concerté à l'échelle de la ville. Cette année, nous avons initié le travail nécessaire à sa mise en place.

1.3. Cette année, deux membres ont démissionné et deux membres ont eu des changements de vie incompatibles avec la continuation de ce travail. Nous attirons votre attention sur le manque de moyens et en particulier la diminution des effectifs, qui continue de menacer notre action et notre existence à terme.

2. Engagement citoyen

Nous avons participé à 32 réunions sur 36 semaines scolaires. Avec les communications, recherches, diverses, rédaction de documents etc... C'est une somme de travail considérable. Dans le détail :

- 18 réunions du groupe URBA+
- 5 réunions plénières
- 4 réunions WZA – Fauconnière
- 2 Rencontre groupe mobilité (dont une pendant notre réunion de groupe)
- 2 promenades d'analyse urbaine
- 1 Rencontre élus sur le thème du dialogue

- 1 rencontre élus (restitution de la concertation sur la fauconnière)

3. Charte

L'an dernier nous avons fait le constat, entre autres besoins, de la nécessité pour Seyssinet d'une démarche de dialogue et d'urbanisme concerté à l'échelle de la ville.

Cette année nous avons initié le travail nécessaire à sa mise en place :

Nous avons procédé à diverses recherches, notamment le rapport des étudiants de l'ENSAG.

Nous avons rédigé un plan afin de décrire et présenter cette démarche.

Nous avons organisé une première série de rencontres avec divers interlocuteurs :

- les élus
- les agents de la mairie
- Le groupe mobilité du conseil du temps long
- Les autres groupes du conseil du temps long

Avec leur apport, nous avons rédigé différents passages afin de pouvoir valider notre démarche.

- Rédaction sur le thème de l'eau en ville.
- Rédaction sur le thème de la mobilité

Nous avons conçu un atelier participatif afin de valider notre raisonnement.

Nous avons réalisé cet atelier avec l'ensemble des membres du temps long (25 membres présents)

Nous avons recueilli les retours des participants, pour les intégrer dans l'ensemble du travail.

Nous continuerons de développer ce travail l'an prochain.

Les premiers éléments de cette charte se trouvent en annexe.

4. Fauconnière.

La fauconnière a constitué un fort engagement de notre part :

Participation à toutes les réunions de travail de WZA :

- 2 réunions publiques

- 2 réunions du conseil du temps long

Réalisation d'une maquette

Rédaction d'une synthèse complète de notre opinion.

Présence à la présentation du projet de délibération autour de la restitution

Lecture complète du document de restitution.

5. Réflexions et recommandations pour la commune.

Nous sommes inquiets de ce que les citoyens soient de plus en plus des consommateurs détachés de leur ville.

L'engagement des membres du groupe URBA+ vient du fait que nous désirons une citoyenneté engagée, active, intégrée aux prises de décision. Pourtant nous rencontrons des difficultés et des doutes dans notre engagement, et dans l'espoir de les surmonter nous allons essayer de communiquer avec transparence :

Nous notons le sentiment répandu au sein du conseil, que le conseil du temps long est inutile et que son travail n'aboutit à aucun résultat malgré le considérable effort fourni. Ce sentiment est de loin le principal facteur de démission. Personne n'aime travailler pour rien. Le recrutement est difficile.

C'est à ce titre que nous interrogeons la municipalité sur la réception de nos travaux dont nous n'avons reçu aucun retour officiel à ce jour.

Nous interrogeons également la municipalité sur la réalité de la volonté de mettre en action les recommandations issues de nos travaux, dont aucune n'a fait l'objet d'une discussion ou étude.

Nous interrogeons enfin la municipalité sur les moyens qui sont alloués à nos travaux, car c'est là le principal obstacle au développement et à l'aboutissement concret de notre action.

Nous faisons ici une mise à jour de nos recommandations de l'an dernier :

5.1. L'élaboration d'un projet de ville nous semble toujours aussi indispensable. Pour pouvoir l'écrire, la ville doit planifier aussitôt que possible la mise en place préalable des outils nécessaires d'analyse, de visualisation et de dialogue. Ce sont ces outils que nous essayons d'explorer.

5.2. Démarche de dialogue communal

La mise en place d'une démarche de dialogue communal permet à tous les usagers de la ville d'exprimer les fondamentaux qui nous font avancer ensemble, et parfois de prendre conscience des différences. C'est un préalable à toute décision, et le moyen d'obtenir une urbanisation apaisée.

Cette année le groupe URBA+ a tenté d'explorer cette démarche.

5.3. Charte

Une charte enregistre ce dialogue et explicite à tous les interlocuteurs le chemin que nous désirons suivre. Elle permet d'évaluer de façon transparente tout projet face à son impact sur le projet de ville,

C'est un outil cadre d'aide à la décision dans la mise en oeuvre du projet de ville et d'évaluation. En attendant son adoption plus générale, le groupe URBA+ organisera sa rédaction au cours de l'année prochaine.

5.4. Un architecte conseil.

Nous recommandons à la mairie de faire appel à un intervenant externe choisi avec le plus grand soin pour l'accompagner dans ses réflexions et prises de décisions concernant l'urbanisme, pour suivre le dialogue communal, pour organiser une cohérence harmonieuse à l'échelle de la ville et particulièrement dans ses projets, pour défendre les intérêts de la ville face à ses différentes démarches et interlocuteurs.

Son expertise, son regard externe et indépendant serait le garant d'une réflexion pertinente sur les besoins de la ville et la cohérence avec leur réalisation.

5.5. Une étude de l'urbanisme

Le travail des étudiants de l'ENSAG réalisé en 2023-24 est particulièrement remarquable et instructif. Il ne se substitue pas au travail d'un professionnel, et encore moins au travail de suivi et de réalisation qui doit être ensuite effectué. Il serait tout indiqué que cette étude soit la première mission de l'architecte conseil.

Une étude décrivant l'urbanisme sur la commune et les recommandations d'axes d'études et d'action doit être réalisée. Il y a quelques évidences de ces axes d'études, par exemple un travail sur l'identité et les besoins des différents territoires de la commune, ou bien l'organisation des circulations est ouest nord et sud afin d'en renforcer les circulations douces.

5.6. Une maquette en volume

Une maquette en volume permettrait à chacun de visualiser l'espace qu'il occupe sur le territoire de la commune et de se représenter les différents points de vue et besoins. Cette représentation partagée aide à construire un dialogue factuel et une vision partagée de notre ville.

Nous recommandons qu'elle soit suffisamment conséquente pour pouvoir discuter en groupe. Nous suggérons environ 180 cm de côté, 65 cm de hauteur, et une mise à jour par blocs de bâtiments.

La maquette rendue par les étudiants en architecture sur la fauconnière n'a fait que démontrer la nécessité d'une maquette de la ville.

6. Conclusion

Après deux années frustrantes, nous avons enfin réussi à prendre notre départ.

Nous notons une excellente dynamique de groupe.

Nous sommes fiers de notre engagement au service de notre ville, à la fois le temps passé et la production obtenue.

Nous avons identifié des besoins et pris sur nous d'initier leur réalisation. Nous avons une feuille de route claire.

Nous avons l'intention de continuer l'an prochain, mais nous rencontrons de grosses difficultés avec nos effectifs et les moyens alloués.

ANNEXES :

**PROJET DE CHARTE
& ATELIER DE CONSTRUCTION**

&

**COMPTES RENDUS DES SEANCES
PLENIERES**

Atelier de projet de ville

Introduction. 5 mn

Le projet de ville permet une approche négociée et maîtrisée du développement de la ville. Il vérifie que nous regardons tous ensemble le même futur de notre ville. Pour cela il faut mettre en place une **démarche de dialogue communal** permettant de construire ce projet de ville ensemble.

Lors de ce dialogue nous allons discuter **l'identité de la ville** (comment nous la percevons) puis alimenter la **charte** (ce que nous voulons).

Les deux sont nécessaires à l'élaboration du **projet de ville** (qui s'exprime ensuite dans des cartes dont nous ne nous occuperons pas ce soir).

Au travers de divers ateliers, nous vous invitons ce soir à tester cette démarche et à la modifier selon vos réflexions et votre expérience.

À la fin de la soirée nous partagerons les difficultés rencontrées. Les difficultés font partie du processus.

Lorsqu'elles sont reconnues et discutées, elles forment le processus qui permet d'apprendre et d'avancer tous ensemble.

Si vous n'avez pas le temps de finir un exercice, ne soyez pas frustrés. C'est un atelier de découverte et l'important est de couvrir la totalité du processus. Vous pourrez toujours nous rejoindre pour continuer ce travail plus tard.

1. Identité: analyse et prospective. 10 mn

Cet atelier explore l'identité de Seyssinet.

Comment expliquons-nous notre ville à un nouvel habitant, à un porteur de projet immobilier ?

Comment accueillir et faire participer chaque nouvelle addition à notre ville ?

Pour envisager notre futur commun, nous devons être capables d'exprimer qui nous sommes, qui nous voulons être. Pour l'exprimer, nous devons mener une réflexion sur cette trajectoire commune.

Atelier individuel: Identité, analyse et prospective

1. **Citez trois causes locales** qui selon vous ont le plus contribué à former notre ville de Seyssinet telle que nous la connaissons. Notez leur **impact positif ou négatif**

-

-

-

2. **Dans vingt ans**, citez un ou plusieurs éléments uniques à Seyssinet (existant déjà ou apportés dans le futur) qui vous rendront contents d'y habiter et causeront votre fidélité ? (**qualités positives dans le futur**).

-

-

3. Citez au contraire un ou plusieurs éléments qui dans vingt ans causeront finalement votre décision de partir pour un ailleurs meilleur (**qualités négatives dans le futur**).

-

-

4. Désirez-vous ajouter une réflexion qui selon vous définit ou devrait définir Seyssinet, mais qui n'a pas été couverte par ces questions ?

-

2. Rédaction de la charte. 20 mn

Dans cet atelier, nous rédigeons la charte.

La charte est un support permettant de discuter ensemble du futur de la ville. La charte recueille et harmonise l'opinion de tous, exprime parfois des divergences ou des contradictions.

Résultat du dialogue communal, elle explicite la direction dans laquelle nous voulons que la ville se dirige. Elle est continuellement évaluée et renégociée.

Lorsqu'un projet ou une opportunité se présente, la charte permet de rappeler les besoins et priorités de la ville.

Atelier individuel : rédaction de la charte

Nous vous proposons d'apporter votre contribution à la rédaction de la charte. Cette étape devrait se faire en groupe, mais pour économiser le temps ce soir nous proposons que chacun s'empare d'un paragraphe qui l'inspire.

Cette charte est votre outil. En tant qu'usager de Seyssinet, vous avez acquis une expertise : votre point de vue sur la ville est unique. Votre expérience de vie à Seyssinet, votre métier, votre engagement de citoyen engagé.

Lisez rapidement la charte. Certains sujets ont déjà été rédigés et d'autres non. Choisissez un sujet ou paragraphe qui vous intéresse et développez-le avec vos idées.

Formulez votre rédaction en respectant si possible les contraintes suivantes :

1. Si votre contribution est écrite sur une feuille séparée et afin qu'elle ne se perde pas, notez bien le numéro de paragraphe ou le titre de l'endroit de la charte où votre modification vous semble le plus approprié pour exprimer votre rédaction.

2. Si c'est possible, parlez d'éléments concrets dans le contexte de Seyssinet plutôt qu'en des termes généraux. Votre remarque en sera plus facile à comprendre par le lecteur et son application sera plus évidente.

3. La charte se veut une vision d'orientation stratégique. Essayez de définir un besoin ou un problème, plutôt que de donner la solution que vous avez en tête.

Vous pouvez suggérer des solutions pour préciser votre pensée mais en général les solutions seront à étudier lorsque les projets spécifiques se présenteront.

Augmentée de vos remarques, ceci est désormais votre version de la charte.

À la fin de cet atelier nous recueillerons toutes les contributions pour les discuter ensemble et en faire une synthèse collective et cette nouvelle rédaction deviendra notre charte.

Charte du projet de ville

Imaginer et construire le vivre ensemble à Seyssinet-Pariset

Ceci est le projet de charte en construction, elle sera le résultat d'une rédaction collective.

Elle explique le contexte de Seyssinet et l'orientation du projet de ville.

Elle explore les moyens de définir et d'améliorer la qualité de vie à Seyssinet.

Elle aide à conscientiser les impacts positifs et négatifs de chaque nouveau projet, et donne des pistes pour l'orienter afin qu'il s'insère dans le projet de ville et contribue à l'amélioration progressive de la qualité de vie.

1. Composition urbaine

1.1. diversité (d'espaces, de paysages, de bâti, d'usages, de modes de déplacement)

1.2. se loger

1.3. se nourrir

1.4. travailler (créer de l'emploi et de la richesse)

1.5. se cultiver

1.6. se soigner

1.7. se divertir

1.8. autres services

1.9. (cartographie).

2. Citoyens et usagers

2.1. vivre ensemble

2.2. lien social

2.3. respect et partage de l'espace

2.4. Inclusivité - la ville vue par différents usagers (enfant, personne dépendante, employé venant d'une commune extérieure)

2.5. Qualité sensorielle - La vie en ville signifie des sensations. Le toucher, la chaleur, l'exposition aux éléments, la vue, les odeurs, l'humidité etc... améliorer chacun de ces éléments invite à sortir et profiter d'une activité physique et sociale. Lorsque ces qualités deviennent négatives elles renforcent l'envie de s'enfermer chez soi.

2.6. implication citoyenne

2.7. information des habitants

3. Nature, environnement et biodiversité.

À Seyssinet, Les surfaces dites naturelles sont majoritaires et pourtant elles sont ignorées.

L'urbanisation des années 1960-2000 n'a laissé qu'une somme d'espaces résiduels impensés. Le travail d'évaluation, de mise en valeur, d'accessibilité reste à faire.

La nature n'est pas extérieure à la ville. C'est l'air qu'on respire. Ce sont les jardins publics et privés qui régulent la qualité de cet air. Ce sont les saisons, le chant des insectes, c'est mille autres choses différentes pour chacun.

La nature a une existence propre, dénuée des besoins et des projections des êtres humains. La nature ne doit pas seulement être protégée, mais être consolidée et renforcée. Elle n'est pas là pour décorer les espaces construits.

Il faut réinventer le rapport entre la ville et la nature.

3.1. stratégie de protection et de restauration de l'environnement,

3.2. question économique

La contribution économique positive de la nature en ville a été de nombreuses fois quantifiée mais elle ne peut être réduite à cette quantification. Elle n'est pas un agrément luxueux, car elle est essentielle à la santé mentale et physique, à la qualité de vie des habitants et usagers de la ville.

La nature ne peut pas être considérée comme un coût pour la ville, mais comme un investissement à faire fructifier, car c'est la garantie de la capacité de Seyssinet à rester attractive dans le futur.

3.3. gestion des ressources

3.4. impact des activités.

Les futurs aménageurs devront se poser la question de l'espace naturel collectif laissés à disposition de tous.

3.5. énergies renouvelables et systèmes innovants.

3.6. Eau

L'eau est une ressource précieuse et Seyssinet est particulièrement bien fournie. Pourtant le réchauffement climatique diminue les ressources tout en augmentant la consommation. Il faut donc anticiper dès à présent.

Comment anticiper et préparer cette situation ? Quelles actions supplémentaires la commune ou le porteur de projet peut-elle/il engager pour valoriser les formes et usages de l'eau ?

3.6.1.1. Formes de l'eau : *Drac, nappe phréatique, ruisseau des Arcelles, ruisseau du Bouteillard, berges, eau de pluie, eau en montagne, réseau d'eau potable, réseau d'eaux usées ... (à compléter)*

3.6.1.2. Fonctions et usages : *boire, laver, refroidir, milieu de vie de la biodiversité, agrément paysager, valorisation du foncier, géothermie, stockage pluvial et crues, usage d'agrément, sport, piscine ...*

(à compléter)

3.6.1.3. Actions de la commune : *législation, travaux d'aménagements, équipements, entretien, paysage ...*

3.7. Biodiversité,

Préserver la flore, valoriser les espèces de plantes qui pourront s'adapter au changement climatique. Retrouver et préserver d'espaces de nature sauvage en ville

Préserver la faune en multipliant les nichoirs, et retrouvant les ruisseaux, en préservant les arbres et en préservant la surface des parcs.

3.8. Évaluation et mise en valeur des espaces naturels

3.9. Accessibilité

En 1970, les enfants seyssinettois jouaient encore dans les pâturages devant chez eux. Aujourd'hui, les pâturages ont disparu de la plaine, les enfants qui ont un accès fréquent au Vercors sont majoritairement issus des catégories aisées. Les personnes dépendantes ou fragiles en sont encore plus éloignées. Que faisons-nous pour inverser cette tendance ?

3.10. Plaine-montagne, relation au parc naturel du vercors

3.11. Trame verte (cartographie)

La question de la continuité de l'espace végétal. Possiblement à combiner avec les déplacements modes doux, les parcs, la revégétalisation de l'espace public.

3.12. Trame bleue (cartographie)

La question de l'eau apparente les ruisseaux

Les fontaines et plans d'eau en circuit fermés

Les évacuations pluviales

4. Mobilité

4.1. Axes motorisés

Notre commune s'est historiquement développée avec et autour de l'automobile (pont de catane, route nationale). Aujourd'hui elle est trop dépendante des transports motorisés.

Elle est traversée par des axes traversant est ouest et nord sud, qui ne lui appartiennent pas et qui ont un impact très négatif sur la qualité de vie. Les rues secondaires sont très souvent utilisées comme des annexes de ces axes, les détournant de l'usage résidentiel.

4.2. Quartiers et Mobilité apaisée

La rue est considérée comme dangereuse à Seyssinet, ce qui détourne les usagers des mobilités douces.

L'enjeu d'une mobilité détendue et sécurisée est de reporter et maintenir le trafic à destination extérieure sur les axes principaux.

Pour cela nous recommandons:

4.2.1. Pour chaque quartier-îlot, chaque fois que c'est possible, une distribution des voies motorisés riveraines partant de la périphérie vers l'intérieur, non traversante, ou ralenties (par exemple stops, carrefours réhaussés, feux automatiques à 30km/h etc...)¹

4.2.2. Découpler les circulations douces des voies motorisées pour les reporter au coeur des îlots, qu'ils traversent et relient, et faire ainsi du coeur d'îlot un sanctuaire piéton.

4.2.3. Pour les quartiers formés autour d'un axe central, comme Village, Pariset et Quirolle, il est recommandé l'établissement d'un axe de mobilité douce découplé de la voie automobile chaque fois que c'est possible.

4.3. Mobilités douces

Les pistes cyclables disponibles manquent de cohérence et de continuité. Elles sont généralement inconsistantes avec un usage de déplacement utile.

¹ Observer les quartiers des "Béalières" à Meylan et des "Plants" à Cergy-Pontoise

4.3.1. Il faut étudier, publier et garder à jour un plan de déplacement mobilité douce intra et extra communale reliant de façon agréable, sécurisée et efficace les lieux de vie, travail, et service.

4.3.2. En particulier l'axe est ouest (Vercors-Grenoble) ne possède aucun axe cohérent et nécessite une intervention, et la commune n'est pas reliée au réseau Chronovélo de la Métro.

4.3.3. Les différents espaces de mobilité (espaces piétons, mobilité douces, mixtes, motorisés) doivent être cohérents (avec un plan de déplacement global) et lisibles (où on est, où on va, à qui est dédié cet espace, droits, devoirs, priorités, cohérence et lisibilité, avec le même traitement sur toute la commune).

4.3.4. Les abords des écoles et des lieux culturels et sportifs doivent faire l'objet d'une attention renforcée, afin de permettre le déplacement autonome et sécurisé des enfants.

4.3.5. Le respect des règles (vitesse, bruit) doit faire l'objet d'un suivi. L'entretien et l'encombrement des voies devra être suivi et renforcé, le cas échéant auprès des propriétaires privés.

4.4. Transports en commun

Malgré son offre de transports collectifs et sa proximité avec Grenoble, la mobilité à Seyssinet a des caractéristiques périurbaines et rurales². En particulier, notre commune n'est reliée de façon directe à aucune des principales destinations dont elle dépend en termes de services et d'emplois: gare, hôpital, presqu'île, centres commerciaux, plateau du Vercors, plaine du Grésivaudan.

4.5. Multimodal et partage.

Réduire le nombre de voitures signifie aussi favoriser les systèmes d'auto-partage, covoiturage ou le multimodal, avec la combinaison de plusieurs solutions pour un seul trajet.

4.6. Systèmes innovants

La mobilité subit une révolution permanente avec l'irruption continue de nouveaux modes de transports (vélos et trottinettes électriques), nouveaux systèmes (pouce, uber, blablacar), nouveaux services (algorithmes de google maps, Waze, etc), nouveaux usages (livraisons à domicile, recharges de véhicules électriques).

4.7. Résilience

Cet éparpillement des solutions de mobilité a un impact sur l'espace public bien plus rapide que la vitesse d'adaptation de cet espace. Aussi les solutions étudiées doivent être considérées sous l'angle de leur potentiel de souplesse et d'adaptabilité afin de ne pas construire des infrastructures obsolètes.

4.8. Point noir

Il y a des problèmes pour se déplacer entre la plaine et le plateau du Vercors quel que soit le mode de transport. Le problème ne va faire qu'empirer avec la densification et l'usage accru de la montagne. Pour le résoudre, il faut donc être créatif et étudier dès à présent des systèmes innovants (coopération avec Saint Nizier, microtaxi électrique, etc...).

4.9. Parkings

On distingue parking résidentiel, commercial, et multimodal (Parking relais). Son usage individuel est appréciable et collectivement il est une nuisance. En particulier, son empreinte au sol a un impact négatif sur les mobilités douces, les espaces naturels, les îlots de chaleur, la convivialité et la qualité paysagère de la ville.

4.10. Cartographie

nature des déplacements: pendulaire, transit extérieur, local, report) (nature du véhicule: camion auto, vélo et trottinettes assistées, non assistées, piétons)

5. Santé / Bien-être :

5.1. qualité des environnements de vie

5.2. qualité paysagère

5.3. qualité de l'air, eau et sols (protection et restauration)

5.4. qualité des constructions (qualité architecturale, qualité de résilience, etc...)

5.5. accès aux équipements et services

Ehpad, maisons de soins,

5.6. ?...

6. autre ? ...

Ajoutez tout sujet qui vous semble nécessaire d'être traité

² Rapport des étudiants de l'ENSEA - Analyse polymathe - juin 2023

7. Définitions

7.1. Urbanisme

*L'urbanisme n'est pas la somme des bâtiments construits. C'est avant tout l'organisation de l'espace de vie entre les bâtiments, car c'est lui qui est accessible et définit l'expérience de la ville.
L'urbanisme n'est pas l'ensemble des réglementations. C'est le processus de planification qui permet à la ville d'anticiper pour éviter que son développement ne devienne la somme des intérêts individuels et des forces externes (réglementation, promoteur, intervention de l'état et autres).*

7.2. Identité de ville

L'identité de la ville c'est la façon dont elle est perçue par ses usagers et riverains. Lorsqu'elle est maîtrisée, c'est l'outil permettant de rendre la ville attractive.

7.3. Projet de ville / projet urbain

Le projet de ville permet aux habitants et aux élus de savoir dans quelle direction regarder ensemble. Le projet de ville permet d'apaiser les craintes et malentendus pendant l'évolution du foncier et de la succession des projets immobiliers.

7.4. Projet / projet foncier / projet immobilier / projet de construction

Le projet immobilier, c'est la volonté d'intervenir sur une parcelle. Il est porté par un particulier, un promoteur, la mairie ou autre, que l'on appelle le porteur de projet.

7.5. Usagers

En urbanisme on parle plutôt d'usagers que d'habitants. C'est-à-dire l'ensemble du public qui fait vivre la ville.

Les habitants, adultes ou enfants, mais aussi les travailleurs, les promeneurs des parcs et forêts ou espaces publics, les clients, employés ou propriétaires des activités économiques, les usagers de la piscine ou des transports publics, les associations, etc. Les usagers de la ville.

7.6. Quartiers

Le quartier forme une unité urbaine à l'intérieur d'une ville. Il peut être défini de plusieurs façons, en général par contraste avec le quartier voisin. Souvent les frontières sont floues, particulièrement si le quartier est défini autour d'un lieu, et non par une séparation physique. À Seyssinet, les quartiers ne sont pas vraiment définis.

Avoir des quartiers bien définis favorise l'émergence d'une vie de quartier.

7.7. Qualité de vie

Comment la définir la qualité de vie et la mesurer ? Elle est la priorité numéro un et pourtant chacun l'exprime différemment. Nous devons donc surmonter des difficultés de communication. L'écoute et l'expression du ressenti de chacun est un exercice qui s'apprend, en utilisant des mots, des images, des références. C'est le dialogue continu qui permet de l'évaluer et de s'assurer de sa prise en compte.

3A. Atelier jeu de rôle: porteur de projet immobilier. 10mn

Dans cet atelier nous nous mettons en situation pour tester la démarche de dialogue.

Pour cela nous avons choisi un support que nous connaissons tous, le projet de la fauconnière. Nous ne nous intéressons pas au projet de la fauconnière dessinée par les Lieux Fauves, ni aux contributions enregistrées par WZA, c'est juste un support.

Nous nous intéressons au processus d'évaluation du projet. Nous allons noter le projet en le comparant aux objectifs du projet de ville telle que nous l'avons exprimé dans la charte.

Atelier par équipe: porteur de projet

Vous êtes un porteur de projet chargé du développement et de la construction d'un secteur du nouveau quartier de la fauconnière - coeur de ville.

Vous avez lu la charte du projet de ville de Seyssinet

Vous avez la possibilité de choisir un secteur de la Fauconnière.

Vous allez y construire plusieurs bâtiments et aménagements.

Emparez-vous de ce projet

N'hésitez pas à écrire ou dessiner si vous avez besoin de décrire votre projet sur la carte.

Décrivez en quoi votre projet participe positivement au projet de ville exprimé dans la charte.

Noms des membres de l'équipe porteur de projet :

Rôle: Le rôle qui vous est assigné dans cet atelier est:

[promoteur immobilier] [mairie] [bailleur social] (*raier les mentions inutiles*)

parcelle: (*numéro et nom du secteur de la carte de la fauconnière*)

Projet:

Votre projet est :

(décrivez votre projet immobilier)

Vous êtes maintenant prêts à être auditionnés par la ville et ses usagers, représentés par l'équipe des porteurs de charte.

3B. Atelier jeu de rôle: porteur de la charte. 10mn

Dans cet atelier vous créez une méthode d'évaluation de l'impact du projet immobilier sur le projet de ville.

Toute construction a un impact sur les parcelles mitoyennes. Mais ce projet change aussi l'ambiance de la rue, du quartier. Finalement tout projet a un impact sur la ville et la qualité de vie pour ses usagers.

Pour évaluer cet impact, nous allons construire une évaluation par questionnaire. Ce questionnaire va comparer le projet aux objectifs du projet de ville tel qu'il est exprimé dans la charte.

Ces questions vont permettre une évaluation collective, transparente du projet par tous les acteurs: les usagers, les élus et le porteur de projet lui-même.

Le questionnaire invite le porteur de projet à entamer une réflexion sur son projet avant l'étape du dépôt de permis.

La mairie étudiera en priorité les projets qui ont une bonne note en participant positivement au projet de ville.

Atelier par équipe : équipe des porteurs de charte écriture d'un questionnaire d'évaluation du projet de construction

En vous appuyant sur les ateliers précédents, formulez des questions en relation avec des éléments spécifiques

de la charte. Par exemple :

- Comment le projet valorise-t-il l'eau ?
- Comment le projet rapproche-t-il la ville d'un territoire zéro carbone ?
- Comment le projet présenté favorise-t-il l'inclusivité et la mixité ?

Vous pouvez être plus précis dans vos questions.

Le projet immobilier rapproche-t-il la ville de son projet ? chaque question est répondue par 5 étoiles

★ -2 impact totalement négatif / réponse totalement inadaptée

★★ -1 plutôt négatif / réponse inadaptée

★★★ 0 neutre

★★★★ +1 impact plutôt positif / réponse plutôt adaptée

★★★★★ +2 impact totalement positif / réponse totalement adaptée

Noms et prénoms des membres du groupe rédacteur (si il y a besoin de clarifier les questions):

-

☆☆☆☆☆ Question 1:

-

☆☆☆☆☆ Question 2:

-

☆☆☆☆☆ Question 3:

-

☆☆☆☆☆ Question 4:

-

☆☆☆☆☆ Question 5:

-

4. Jeu de rôle par équipe:

Rencontre et évaluation du projet immobilier. 10 mn

L'équipe des porteurs de charte échange son questionnaire avec un autre groupe.
Avec ce nouveau questionnaire, vous recevez une équipe de porteurs de projet
Inscrivez sur votre nouveau questionnaire :

Noms des porteurs de charte :

-

Noms des porteurs de projet

-

Projet noté:

Secteur: (numéro et nom indiqué sur le secteur de la carte de la fauconnière)

Le porteur de projet vient vous voir pour soutenir son projet de construction.

Il a déjà lu la charte.

Votre rôle est de mesurer l'impact de son projet immobilier sur le projet de ville.

Pour cela, en suivant le questionnaire, évaluez le projet en le comparant à la charte.

Discutez avec le porteur de projet pour savoir comment il aborde les sujets évoqués dans les questions.

5. débriefing du jeu de rôle 5 mn

Chaque équipe retourne de son côté

Ce dialogue constructif permet de tester le projet au regard des objectifs de la ville.

Le projet présenté a-t-il reçu une bonne note ?

Le projet présenté vous paraît-il acceptable ? désirable ?

Dans cet atelier, nous ne testons pas le projet, nous testons la charte et le questionnaire.

Grâce à cette expérience, vous avez la capacité de modifier le questionnaire et la charte pour les rendre plus

complets, plus explicites, plus efficaces.

Par exemple, la charte et le questionnaire:

- vous ont-elles apporté de nouvelles façons de regarder les choses ?

- permettent-ils à un autre que vous-même de faire émerger les mêmes questions et remarques que vous

vous étiez posé?

- vous ont-ils aidé à expliciter vos réflexions ?

- Avez-vous rencontré des questions ou problèmes que la charte n'aborde pas ?

- Autres remarques et problèmes rencontrés.

Prenez le temps de faire part de vos remarques sur cette expérience par écrit :

-

6. Conclusion 30mn

Notre session a commencé par des réflexions individuelles et s'est transformée par étape en un travail de groupe. Nous essayons maintenant d'arriver ensemble à une conclusion collective.

Atelier collectif : Mise en commun et rédaction collective

Nous allons placer au mur toutes les contributions de chacun sur la charte, dans l'ordre du texte.

Nous les lisons ensemble pour être sûr de les avoir comprises, et pour en faire une synthèse

à défaut de la constitution d'un groupe de rédaction plus inclusif, pour le moment le groupe

Urba+VivreEnsemble va rédiger cette synthèse pour l'intégrer à la charte.

Ainsi la charte évolue pour refléter une vision commune et exprimer au mieux ce que nous aimerions que notre ville devienne dans le futur.

Critique et retour d'exercice

Nous aimerions que vous exprimiez votre regard sur cette session. Toutes les remarques sont les bienvenues, les plus difficiles ou les plus petites.

Vous pouvez les exprimer à voix haute en venant nous voir, les écrire sur des cartons à nous remettre, ou bien écrire à Fanny et Rodolphe par email.

Par exemple nous aimerions savoir :

- Les améliorations ou les difficultés rencontrées lors d'un exercice particulier,

- Les réflexions sur cet atelier
 - Les critiques ou questionnements de fonds sur la démarche et sur la charte elle-même?
 - Comment aimeriez vous voir ce projet continuer ?
 - Souhaiteriez-vous vous y impliquer ?
- Vous pouvez vous exprimer ci-dessous.

CONSEIL DU TEMPS LONG
Bilan et perspectives des 2 ans d'existence
Rencontre du 3 octobre 2023

Présents :

Clémence Aubert; Gilles Arnaud; Clémence Cavalli; Caroline Cesbron; Gabrielle Cesbron; Thibaut Champelovier; Michelle Didier; Clément Durand; Michel Jacon; Maxime Lance; Dominique Maitre; Mathieu Meynet; Alice Mollon; Yves Ninet; Julie Utrera; Sylvie Pasco; Fabienne Pirolet; Nathalie Toussaint; Marie Hélène Trembleau; Fanny Crouzet; Rodolphe Dalban

Ordre du jour :

1. Rappel des objectifs du conseil du temps long
2. Bilan et évaluation du fonctionnement du conseil
3. Modifications d'organisation à définir ensemble.

Préambule :

Qu'est ce qui ENCORE vous rend optimiste ? Réponses en vrac !

- *La capacité d'adaptation des hommes, la résilience*
- *Les enfants, la nature*
- *Voir mes enfants et petits-enfants s'épanouir*
- *Les voyages en dehors de ce pays*
- *La naissance d'un bébé*
- *Les avancées médicales*
- *L'esprit de groupe*
- *Les enfants (paternité)*
- *La jeunesse, nos paysages, la détente ou le sport dans la nature*
- *Les progrès de la médecine qui ont aidé des membres de ma famille*
- *Mon club de badminton*
- *Ma dernière sortie spéléo sous la dent de crolles*
- *Se balader en forêt, cueillir des champignons*
- *Mon bougainvillier qui survit malgré mes négligences*
- *Profiter encore de mon jardin au soleil*

- *Les amis, la beauté de la nature*
- *Mon prochain week-end entre amis à Turin*
- *Le civisme de certaines personnes*
- *J'ai encore l'espoir car les nouvelles générations sont pleines d'initiatives de bonnes idées audacieuses et aussi car le monde est régi par la loi de l'impermanence, tout bouge tout le temps*
- *Envie de participer*
- *La verdure*
- *La beauté de la nature, les savoir-faire des gens*
- *La curiosité et le sourire de ma fille*
- *La réussite de mon cursus universitaire dans lequel je me sens bien, faire de nouvelles rencontres et créer des liens, découvrir de nouvelles choses, de nouvelles activités, trouver une solution au changement climatique # espoir # optimisme*
- *Les élections en 2022 d'un président colombien qui propose une importante réforme agraire pour un accès à la terre pour les plus pauvres*
- *Mes amis, mes amours, mes emmerdes.*

1. Les objectifs de l'instance

Présentation des deux délibérations & rappel du cadre de départ posé il y a 2 ans :

- Délibération cadre pour un développement de la participation citoyenne :
[20201012_DEL074_PCP-Participation citoyenne.pdf](#)
- Délibération de création du Conseil du Temps Long :
[Délib 20210531_DELxxx Conseil du temps long-crétion_VF.pdf](#)

2. L'évaluation de notre fonctionnement

Le fonctionnement actuel :

- Des sessions plénières
- Un rapport d'activité annuel
- Des rencontres thématiques
- Des ateliers spécifiques
- Des balades urbaines
- Du travail par groupe thématique
- Des échanges réguliers avec les élus

Nous avons 5 groupes thématiques au début du Conseil : Urbanisme, adaptation au changement climatique, mobilité, vivre ensemble solidarité, nature et biodiversité.

Nous avons également 3 séances plénières par an.

Chacun des groupes thématiques contribue à la réalisation du rapport annuel d'activité.

Un budget de 1000€ a été attribué pour le lancement de ce Conseil.

Les évolutions qui ont eu lieu au cours de ces deux premières années :

- Fusion des groupes **urbanisme** avec le groupe vivre **ensemble/solidarités.....groupe Urba-solidarités**
- **Remplacement des désistements** dans les collèges volontaires et société civile
- Remobilisation du **collège « tirés au sort »** à la fin de la première année.
- Revalorisation du **budget** annuel à 1 500 €.

3. Modifications d'organisation définies ensemble :

Après un travail de réflexion par table, chacune d'elle a émis un avis sur le fonctionnement de l'instance (voir images qui suivent) avec pour consigne :

- Les éléments à conserver, ceux à améliorer puis les choses à créer.

Voici une synthèse des propositions (liste non exhaustive, se référer aux photos)

A garder :

- Maintenir les séances plénières (3/an minimum et 4 si possible)
- Maintenir les groupes thématiques
- Maintenir les temps par groupe sans la Mairie

A améliorer :

- Mieux partager la vie de chacun des groupes lors des séances plénières, travail en transversalité des 4 groupes
- Gérer l'absentéisme de manière plus rigoureuse :
 - Remplacer les absents de + de 6 mois.
- Mieux clarifier les attentes et objectifs du conseil
- Trouver le bon équilibre entre autonomie du conseil et saisine par la Mairie

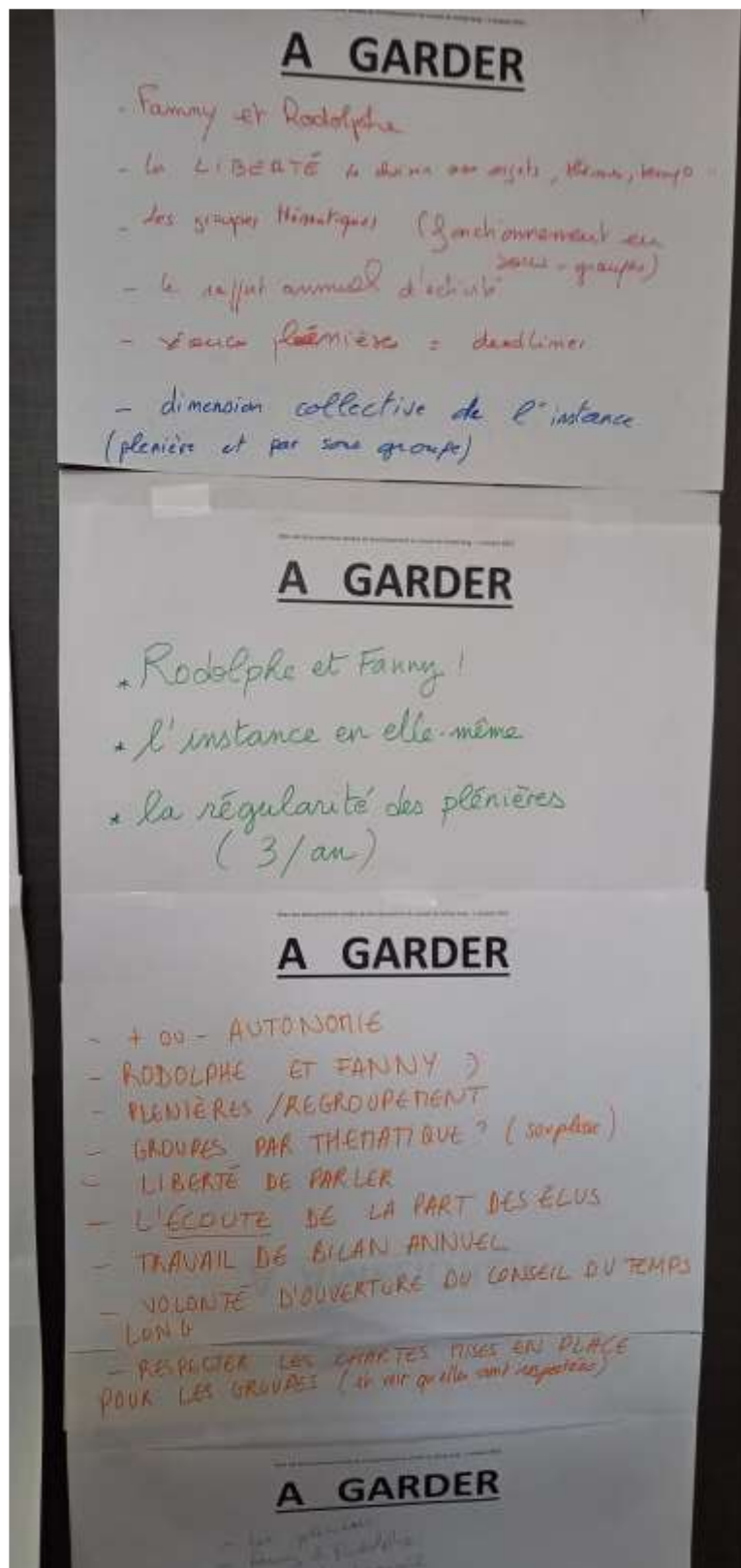
A créer :

- Établir l'ordre du jour des séances plénières avec les référents des groupes.
- Proposer en séance plénière des sujets de travaux pouvant intéresser des membres de différents groupes.
- Avoir un lieu unique pour se retrouver en sous-groupe
- Travail en sous-groupe sur une charte de fonctionnement

Enfin, les groupes Urba/solidarités et mobilités ont commencé une réflexion autour d'une charte. Ils souhaitent et proposent de la construire collectivement pour en faire une charte du bien vivre. Ce travail réunirait les 4 groupes thématiques. Cette charte serait ensuite à faire valider avec les élus pour en faire un document de référence pour les futurs aménagements de la collectivité.

Ce point sera abordé lors de la prochaine séance plénière du conseil du temps long.

Fiche complétée par groupe lors de la séance plénière :



A AMELIORER

- Travail en transversalité des 4 groupes
bonne fusion
- Plus de propositions et apportant
des idées, des projets
- Plus d'engagement et d'implication
de chacun
- Préciser les attentes de la mairie

- Plus de partage du travail entre
les groupes et avec les élus
- Communication entre les groupes
- Définition des temps long

A AMELIORER

- préambule
- inspiration des gens
- éviter de se priver de nos
- difficile de s'emparer des enjeux
- + + de fréquence de groupe de travail
- on n'a pas eu à priori des idées structurées
- échange avec des de autres groupes
- + un lieu par le groupe

A AMELIORER

- + DE POROSITÉ ENTRE LES GROUPES
- DYNAMISER ET MOTIVER LES GROUPES
- AUTORITÉ STRUCTURANTE
+ D'ACCOMPAGNEMENT
- + D'INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS
DU TERRITOIRE POUR DÉFINIR CE QUI
APPARTIENT / EST GÉRÉ PAR LA Mairie
- EQUILIBRE ENTRE L'ASPECT CONCRET
ET THÉORIQUE

A AMELIORER

- Renouvellement des membres + pacifité
- Faire sentir + facilement les habitants
- Concrète les projets au quotidien
mais pourrait être rendu par la Mairie
(voir annuelle par exemple)

A CREER

- CHOIX PAR SUJETS ET NON PAR THEMATIQUES
- PROPOSITIONS DE SUJETS
- UNE AIDE POUR FAIRE UN ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE DE SEXSI NET POUR AIDER CERTAINS GROUPES A AVANCER
- POUVOIR REVER
- METTRE EN PLACE DES CONFERENCES / ATELIERS EN RAPPORT AVEC LES THEMATIQUES (apport d'expertise, de connaissances) → potentiellement déjà à GARDER

- LIEN AVEC LE CONSEIL DES JEUNES ^{MUNICIPAL}
- LIEN AVEC DES JEUNES DE 15 à 18 ANS
- REFAIRE UNE INTERVENTION DE L'ECOLE D'ARCHI ET/OU DE L'UGA

A CREER

- Espace dédié CTL (Avec bibliothèque, canapé...)
- Un budget pour rémunérer les membres du CTL.

A CREER

- Travailler par sujets proposés plutôt que par grandes thématiques
- Participer à la mise en place des ODI de plénières
- les groupes ~~peuvent~~ ^{pourraient} être force de propositions de sujets ou projets

A CREER

- un cadre plus précis (liste de questions de priorités)
- [sujet]
- [langues]
- [diffusion - conseil citoyen - comité]
- [plan d'accompagnement & d'accompagnement]

CONSEIL DU TEMPS LONG

Compte-rendu de la séance plénière du 28 novembre 2023

Personnes présentes : Gilles Arnaud, Caroline Cesbron, Gabrielle Cesbron, Clémence Cavalli, Thibaut Champelovier, Marie José Fresier, Christine Humbert, Maxime Lance, Dominique Maitre, Yves Ninet, Sabine Samblat, Nathalie Toussaint (et son plâtre), Sylvie Pasco, Fabienne Pirolet, Michel Jacon, Clémence Aubert, Linda Boukhatem, Fanny Crouzet, Rodolphe Dalban.

I. Retour sur le bilan des 2 ans d'existence du conseil :

A mettre en œuvre concernant la vie de groupe :

- Préparation des plénières avec les référents
- Renouvellement de l'instance avec de nouveaux membres pour remplacer ceux qui ne viennent jamais
- Partage des sujets de travail des groupes lors des plénières
- Lieu de réunion pour les groupes thématiques
- Mélanger les membres sur d'autres sujets (charte de fonctionnement, cycle de fonctionnement)

A mettre en œuvre concernant l'ouverture vers l'extérieur :

- Faire du lien avec le conseil municipal des jeunes et les 15-18 ans
- Organiser des sorties terrain et des conférences
- S'accompagner d'un prestataire extérieur pour la charte *du bien vivre*

A mettre en œuvre concernant les liens Mairie/élus

- Un rapport annuel en Conseil Municipal
- Une rencontre élus/référents en réponse aux propositions faites dans le rapport annuel.
- Présence des élus sur demande
- Mettre en évidence la délibération de création de l'instance
- Groupe de suivi du projet Fauconnière/cœur de ville

II. Recomposition des groupes thématiques

Le travail de renouvellement de l'instance avec de nouveaux membres est en cours.

III. Retour sur le rapport d'activité 2022/2023 :

✓ **Groupe Biodiversité**

Travail sur le ruisseau des Arcelles qui coule moins depuis 2 ans pour identifier les causes et souhait de le remettre à l'air libre dans la plaine.

Proposition d'une visite de la source des Arcelles ce Printemps 2024.

Travail sur la protection des forêts contre l'incendie en lien avec l'ONF : le groupe a relancé la dynamique pour que les pouvoirs publics prennent le relais : courriers aux riverains sur l'obligation de débroussaillage, réunion publique.

Inventaire des champignons et des orchidées

Participation à la création de la signalétique du projet de la via du Tram (itinéraire touristique empruntable en vélo électrique et parsemé de panneaux explicatifs sur divers sujets (nature, culture, histoire, etc.). Plus d'infos : [Via du Tram Grenoble Vercors - Ligne de tramway Grenoble - Villard-de-Lans \(grenoble-tourisme.com\)](http://Via du Tram Grenoble Vercors - Ligne de tramway Grenoble - Villard-de-Lans (grenoble-tourisme.com))



Atlas de la Biodiversité : inventaire des arbres remarquables, dont la plupart sont en cours de classement au PLUI. La mairie enverra le détail aux membres du groupe « nature et biodiversité ».

Création d'une maquette Fauconnière

En projet :

Travail sur le bruit en ville et l'impact sur la faune et la santé

PAPI Drac : En raison du risque inondation, il est prévu que les digues du Drac soient consolidées depuis le lit du Drac, impliquant la coupe de nombreux arbres de la digue et des îlots. Le groupe souhaite travailler à réduire au minimum l'impact des travaux sur la biodiversité de cette ripisylve et prévoit d'écrire une contribution pendant l'enquête publique.

Le groupe souhaite savoir quand l'état rendra une copie définitive du plan des travaux pour pouvoir intervenir avant.

✓ **Groupe mobilité**

Proposition d'amélioration du transit des véhicules dans Seyssinet par les axes principaux

Construction d'une charte de la mobilité

Travail sur la Zone à Faibles émissions + d'info : [Circuler dans la Zone à Faibles Émissions \(ZFE\) - Grenoble Alpes Métropole \(grenoblealpesmetropole.fr\)](https://www.grenoblealpesmetropole.fr/la-zone-a-faibles-emissions-zfe)

Fauconnière : travail sur la maquette **et aimeraient la présenter aux élus**

En projet :

Etat des lieux des pistes cyclables et de leur fréquentation/utilisation

Pour suivre le travail pour trouver des solutions pour réduire le nombre de véhicules qui descendent du plateau du Vercors

+ signalement de la nécessité de l'entretien des trottoirs et pistes cyclables

✓ **Groupe adaptation au changement climatique**

Volet lutte contre les îlots de chaleur :

Participation à différents événements en lien avec le climat : lancement du verger collectif, opération don d'arbres, rencontre avec Grenoble Alpes Métropole sur la végétalisation de la ville, travail sur l'importance de végétaliser/renaturer les pieds d'arbres. Le groupe travaille actuellement au recensement des pieds d'arbres de la commune (privés, publics et conditions de plantation).

Poursuite du travail sur les possibilités de faire de l'ombre en ville (exemples d'autres villes de France), avec proposition d'un projet au budget participatif (mobilier).

A noter : la prochaine fois qu'un groupe rencontre un expert : ouvrir le RDV à tout le conseil du temps long.

Volet Energie :

Projet d'organisation d'une table ronde/conférence avec Energie Citoyenne, des élus, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, etc.: reste à organiser l'événement en février et à communiquer à ce sujet.

Autre sujet dont le groupe pourrait s'emparer : la récupération d'eau de pluie. La commune travaille à équiper différentes toitures de bâtiments publics.

Est-ce que la ville pourrait étudier la distribution de récupérateurs d'eau en achat groupé ?

✓ **Groupe « urbanisme et solidarité » dit URBA+**

Atelier initiation à la conception d'une ville du futur

Promenades urbaines et citoyennes et retranscrivant les ressentis de chaque quartier, guidés par une personne résidant dans le quartier. Le groupe a arpenté les secteurs Vercors, Moucherotte, Lesdiguières et Chamrousse.

Inventaire bâti remarquable et travail de prospective pour la maison des associations.

Projet Fauconnière, ateliers et maquette.

Travail sur une charte de l'urbanisme qui donnerait un cadre à tous les projets urbains de Seyssinet-Pariset, une identité. Une charte qui pourrait être un peu contraignante pour les promoteurs mais pas comme le PLU. Définir une cohésion d'ensemble comme la charte de la mobilité. Plus que d'être juste un outil, elle pourrait retranscrire l'identité de chaque secteur de la commune en expliquant pourquoi cette ville est plus ou moins agréable à vivre. Cette analyse pourrait permettre de comprendre les dynamiques de chaque quartier.

Sujet du vivre ensemble avec la conviction que les citoyens font la ville : leur donner un réel rôle, permettre des échanges avec les différents secteurs de la ville.

Charte pensée comme un questionnaire. « Quelle question vous-vous poseriez si vous voulez aménager tel ou tel espace ? »

A ce jour, le groupe a un plan et quelques paragraphes rédigés :

1. Etat des lieux, diagnostic de Seyssinet-Pariset : Histoire et cartographie de la ville, points à renforcer, points à améliorer
2. Prospective, l'identité Seyssinettoise aujourd'hui demain : Urbanisme de projet
3. Grandes orientations par quartier

Méthodologie qui donne orientations de développement de la ville

Il existe des chartes construites par d'autres territoires, les consulter permet de s'inspirer

Ce document doit être un doc construit par le conseil du temps long mais que la municipalité se l'approprié pour qu'il soit intégré dans le circuit des déclarations d'urbanisme. Pour que cela arrive, prévoir une méthodologie.

Si cette charte doit être adoptée par la municipalité, est-il nécessaire de partir de la vision politique des élus ? Non mais circuit de validation nécessaire.

Le groupe Urba+ propose de poursuivre ce travail de « Charte *du bien vivre* » en invitant les membres du conseil intéressés pour intégrer chaque thématique petit à petit.

Possibilité de solliciter un accompagnement d'un expert à un moment donné : CAUE par exemple.

+ Proposition d'un cycle de conférence initié par les groupes. Gabrielle motivée d'aider à ce travail avec la Mairie.

IV. Actualités Fauconnière / cœur de ville

Le 7 décembre à 18h30 : réunion lors de laquelle sera présentée une première hypothèse de plan. Le compte-rendu sera accessible sur la plateforme « je participe ». Les personnes qui peuvent y participer peuvent envoyer leurs remarques à la Mairie pour préparer la réunion du 23 janvier qui sera une plénière Conseil du temps long spéciale Fauconnière.

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DU TEMPS LONG 23 janvier 2024 à l'Arche

Personnes présentes :

Gilles Arnaud, Clémence Aubert, Clémence Cavalli, Caroline Cesbron, Gabrielle Cesbron, Thibaut Champelovier, Claire Cotte, Chrystèle Doulat, Marie Dutilloy, Clément Durand, Louis-Paul Faure, Marie-José Frésier, Christine Humbert, Michel Jacon, Maxime Lance, Dominique Maitre, Alice Mollon, Bernard Nicolino, Yves Ninet, Sylvie Pasco, Thierry Piccoli, Sabine Samblat, Nathalie Toussaint, Guillaume Lissy, Véronique Blanc, Fanny Crouzet, Rodolphe Dalban + 3 personnes du cabinet WZA.

Personnes excusées :

Claire Cotte, Michelle Didier, Thomas Greslou, Mathieu Meynet, Fabienne Pirollet, Marie-Hélène Trembleau.

La rencontre débute avec une présentation de l'hypothèse d'aménagement du futur quartier Coeur de ville/Fauconnière.

Nous prenons ensuite le temps d'identifier les correspondances entre le plan et les 4 maquettes réalisées par le conseil du temps long en 2023.

Le travail mené pendant la séance a ensuite pour objectif de faire évoluer la première hypothèse d'aménagement présentée en début de séance.

Plusieurs contributions ont été proposées, elle sont listées ci-après et classées par thèmes.

Sur les nouvelles constructions de logements

Diversifier les manières d'habiter

1 contribution

- Il est demandé à ce que le projet intègre de l'habitat partagé et de l'habitat intergénérationnels

Contribution(s) in extenso :

Il faut prévoir des habitats partagées et des habitats intergénérationnels.

Limiter la consommation énergétique des bâtiments

2 contributions

- Une attente est formulée sur l'intégration d'équipements permettant de limiter la consommation énergétique des bâtiments et la réduction de la consommation d'eau.

Contribution(s) in extenso :

Réflexion sur les énergies "propres" ?

- Réseau de chaleur
- Mini méthaniseur comme aux Pays Bas
- Résidence ABC
- Récupération des eaux de pluie
- Photovoltaïque

Dans les projets de construction des nouveaux immeubles a-t-il été envisagé des dispositifs d'économie énergétique ? Comme, par exemple, du chauffage solaire ou de récupération d'eaux usées des eaux de pluie.

Viser des formes architecturales de qualité

2 contributions

- Il est attendu une véritable qualité architecturale, avec en contre-exemple le quartier

des Roches Bleues. Il est aussi attendu une mixité fonctionnelle forte au sein d'un même bâtiment (stationnement, commerces, logements...). Enfin, il est souhaité de ne pas avoir des hauteurs trop homogènes mais plutôt à chercher à créer des variations.

Contribution(s) in extenso :

Quartier Nord à ne pas faire comme les immeubles des Roches Bleues. [ndlr : doute à la transcription/ à vérifier auprès des participants]

Redonner de la capacité à superposer les fonctions (stationnement, commerces, logements...).

Idée de créer du dénivelé par exemple.

Répartition équilibré du logement social

1 contribution

- Il est attendu que le logements social soit répartis sur l'ensemble du projet et pas concentré sur un seul secteur, notamment au Nord.

Contribution(s) in extenso :

Plan des logements discriminants : il ne faut pas que les logements sociaux soient au même endroit, notamment sur le triangle nord.

Limiter les hauteurs et la densité

9 contributions

- Une demande vise à ce qu'une partie du volume de logements soit construits ailleurs dans la commune, par exemple autour de la Mairie (ou à la place en repositionnement celle-ci à la Fauconnière), ou autour du collège pour baisser la densité sur le secteur de projet.
- Le nombre d'étages des futurs bâtiments est attendu et doit être précisé, avec la demande à ce que les hauteurs soient limitées, pour éviter une densité trop forte. Il est aussi attendu des visuels de type 3D – modélisation pour pouvoir se positionner sur cette question, ainsi que sur celles des ambiances paysagères.
- Les alignements sur Victor Hugo sont trop marqués.
- Enfin, la question des vues et des vis-vis depuis les logements doit être considéré avec attention.

Contribution(s) in extenso :

Pour alléger les hauteurs, pourquoi ne pas reconsidérer la construction des logements / bâtiments / immeubles à l'endroit de la mairie ou près de la place de la poste et déménager la mairie à la Fauconnière ?

Sur le site internet, on nous dit que les hauteurs seront limitées à R+3 le long de l'avenue Victor Hugo. Ce n'est pas ce que je constate sur votre plan.

Peut-être ajouter du logement à ce niveau [ndlr : secteur de logements proche du collège] pour déconcentrer ailleurs (c'est un espace déjà artificialisé).

Quel est la hauteurs des bâtiments de logement ? Est-ce qu'une étude des impacts visuels est prévue ?

Les alignement sont trop marqués sur Victor Hugo, cela fait penser à une cité. Le dessin sur le plan est trop rigide, pas assez organique.

Le but étant de préserver le cadre de vie des seyssinnettois en baissant le nombre total de logements. Peut-être construire une partie des logements ailleurs en respectant les quotas.

Il faut vraiment privilégier les vues et limiter les vis-à-vis.

Il faut surtout éviter de reproduire l'urbanisation de Pré Nouvel. Éviter une densité très forte et les vis-à-vis trop importants.

Le plan masse ne prend pas en compte les élévations, les perspectives et l'organisation paysagère avec les différentes ambiances qui peuvent être possible.

Améliorer la qualité du secteur Nord

12 contributions

- Ce secteur, dans son ensemble semble manquer de qualité. La densité semble trop

forte, les bâtiments trop proches les uns des autres, en décalage avec le reste du projet. Les alignements sont trop marqués. Les hauteurs devront être diverses.

- Enfin, une attente est exprimée autour du renforcement du végétal par la création d'une deuxième place publique végétalisée sur ce secteur du projet.

Contribution(s) in extenso :

L'aménagement Nord du site questionne beaucoup. Il y a un manque de qualité sur la réflexion de cet espace.

Prévoir un espacement des bâtiments avec des logements de façon à éviter des vis-à-vis trop gênants. Par exemple, on peut retrouver une diversité des hauteurs pour éviter l'effet visuel de masse.

Dans cette zone il faut une limitation de la hauteur des bâtiments max R+5.

Il faut garder et reproduire le même style d'habitat sur la pointe nord sur le site de la Fauconnière.

Le Nord fait moins fini que le reste : est-ce la future « cité hlm » ?

Concentration trop importante de bâtiment au niveau du parking silo.

Une place végétalisée aussi au centre du quartier Nord comme la quartier sud.

L'espace nord déconcentration et distanciation des logements.

Espacer les logements en optimisant l'espace actuellement.

Les alignements des immeubles et les distances entre les immeubles doivent être travaillés pour avoir une conservation de la vue vers les montagnes.

Les emplacements des immeubles et les distances entre les immeubles doivent être travaillés pour éviter l'effets "blockhaus" quand on arrive vers la Fauconnière.

Espacer les logements en optimisant l'espace actuellement.

Sur les commerces, services et équipements

Déplacer la Mairie

3 contributions

- L'idée de déplacer la Mairie est avancée, en la positionnant sur la place végétalisée.

Ce déplacement permettrait aussi pour certain de construire des logements sur l'ancien site.

Contribution(s) in extenso :

Déplacer la mairie dans le périmètre de la Fauconnière. La placer au niveau de la place centrale végétalisée.

Si on déplace la mairie dans le périmètre de la Fauconnière y construire des logements à cet emplacement.

Proposition de déplacer la mairie sur la place végétalisée. On pourrait peut-être construire des logements à la place avec une fontaine/ point d'eau.

Maintien et positionnement d'équipements publics

5 contributions

- Le devenir de certains équipements public (maintien ? Rénovation ?) comme la Maison des associations ou la MSA, la MJC est questionnée. L'idée de positionner la Bibliothèque à proximité du conservatoire de musique est avancé pour des questions de facilité d'usages.

- Le déplacement de la Maison des Association sur la place publique est aussi avancée.

- Enfin le devenir de la friche de l'ancien gymnase est posé.

Contribution(s) in extenso :

Quid de la maison des associations, est-ce qu'un repositionnement de la MSA est prévu ?

LA MJC va-t-elle être refaite ?

Il faut maintenir la proximité entre la bibliothèque et le conservatoire. C'est très utile pour les enfants qui patientent à la bibliothèque en attendant leurs cours de musique.

Déplacer la Maisons des associations vers la place végétalisée.

Que va devenir la friche de l'ancien gymnase ?

Maintenir le Pôle de santé

2 contributions

- Le devenir du pôle de santé est également questionné, avec l'exigence de le voir, à minima, conservé ou amélioré si possible.

Contribution(s) in extenso :

Comment allez-vous faire pour construire le possible nouveau pôle santé le long de l'avenue Victor Hugo alors que c'est dans la zone rouge des pipelines qui interdit toute construction d'Établissement Recevant du Public ?

Le Pôle sante va-t-il être déplacé ? Le site internet dis qu'il sera maintenu. On ne comprend pas.

Visibilité et confort des commerces

2 contributions

- Les commerces apparaissent comme trop peu visibles depuis l'avenue Victor Hugo : besoin de créer ouvertures visuelles.
- L'idée d'une halle pour le marché est proposée., jugée indispensable pour répondre à l'enjeu de « coeur de ville ».

Contribution(s) in extenso :

Il faut créer des traversées visuelles côté Avenue Victor Hugo pour rendre visible les commerces.

Où est l'idée de halle pour le marché ? C'est indispensable en coeur de ville.

Sur le stationnement

Emplacement et qualité d'usage du parking silo

6 contributions

- Le parking silo est jugé trop voyant : idée de le remplacer par des parkings avec une couverture végétale sous forme de buttes.
- Un demande vise à le voir repositionné sur l'emplacement du parking actuel, le long de l'avenue Victor Hugo.
- Autour de la question des usages, il est attendu d'anticiper une possible requalification et mutation de l'ouvrage, par exemple ne bureau ou en logements. La présence de panneaux photovoltaïque pour alimenter les bornes de recharges des véhicules électriques est aussi exprimée.

Contribution(s) in extenso :

Le parking silo à Vauban sur l'emplacement du parking actuel le long de l'avenue.

Éviter la construction du parking silo. Faire preuve d'imagination pour créer des espaces de parking moins voyants. Par exemple imaginer des espaces de stationnement sous une butte, etc.).

Le parking silo est trop massif, trop grand et trop proche des glycines.

Pourquoi pas un parking silo enfoui ?

Conserver l'idée de parking silo pour le stationnement des voitures mais le construire en pensant qu'un jour il puisse le convertir en espèce de bureau ou logements.

Pensez à prévoir du photovoltaïque sur le parking silo pour pouvoir alimenter les bornes de recharges.

Garantir l'accès en véhicules et la capacité de stationnement pour les équipements publics

10 contributions

- Une attention forte est portée par les participants sur la question des accès en véhicules (véhicules légers, livraisons, bus scolaires) à l'ensemble des équipements compris dans le périmètre de projet. Cet accès ne semble actuellement pas garanti.

- Cette question de l'accès est aussi posée pour les piétons qui se rendent à la piscine.
- Il est aussi attendu des capacités de stationnements suffisantes pour les usagers de ces équipements, en particulier l'Ilyade et le pôle médical.
- Enfin certains participants remarquent que l'accès aux Glycines et au garage n'est pas possible en voiture sur le plan présenté : cela pose problème.

Contribution(s) in extenso :

Accès véhicules pour équipements sportifs, culturels et de santé ?

Parking public au niveau du collège ?

Comment va se faire l'accès à l'Ilyade : il n'y a pas d'accès sur le plan ! Or il faut pouvoir livrer cet équipement en camion, pour la restauration et le matériel.

Concernant le parking du collège : est-ce que le parking proposé se situe à la place de l'ancien. Est-ce un parking public ? Attention les profs doivent pouvoir continuer à se garer, il y a besoin de places.

Comment va se faire l'accès des bus scolaire/cars ?

Comment on accède aux glycines en voiture : votre plan ne marche pas.

Comment va se faire l'accès des piétons à la piscine depuis Moucherotte ?

Est ce qu'il est prévu des places de stationnement à côté de l'Ilyade et du pôle médical ?

Conserver l'accès aux glycines par l'allée des glycines plus facile pour accéder à la piscine et chez le garagiste.

Où se garer pour aller voir les spectacles à l'Ilyade ?

Besoin d'intermodalité

1 contribution

- Il est demandé la construction d'un parking relais pour l'intermodalité véhicule privé et tramway.

Contribution(s) in extenso :

Il faudrait prévoir un parking relais pour faciliter l'accès aux transports en commun (tram, bus...).

Qualité des espaces de stationnement

4 contributions

- Il est attendu, pour les parkings publics, une réelle qualité paysagère (limitation des surfaces imperméabilisées, présence du végétal et d'arbres) en particulier pour les parkings le long de l'avenue Victor Hugo. Toutefois, sur ce secteur, il est demandé de faire attention à ce que la végétation ne masque pas la place publique.

Contribution(s) in extenso :

Attention à ce que les stationnements le long de l'avenue Victor Hugo ne masquent pas les ouvertures vers la place végétalisée et s'inscrivent dans le paysage.

Les parkings le long du tram sont à végétaliser absolument (ombrager par le végétal et désartificialisation des sols).

Créer des parkings plus perméables et recouverts d'ombre avec des végétaux pour maintenir la fraîcheur, la biodiversité et l'effet "vert".

Attention à ne pas mettre les parkings au bord de la route. Il ne faut pas reproduire les erreurs de Pré Nouvel.

Sur la végétation et l'eau

Renforcer la coulée verte

3 contributions

- La demande vise à renforcer la coulée verte dans la partie nord du projet : elle n'est pas assez marquée, trop tenue. Elle donne le sentiment de se perdre et de disparaître dans le secteur Nord du projet.
- La coulée verte apparaît également comme trop morcelée entre le parc Lesdiguières

et la pointe Nord.

Contribution(s) in extenso :

Une coulée verte plus accentuée lors de la traversée du quartier nord.

Dans l'espace nord apporter et continuer la coulée verte et bleue dans l'espace bâtis. Il faut au maximum désartificialiser le sol pour laisser place à la végétation.

La coulée verte apparaît comme incomplète et discontinue surtout au nord. Dans son ensemble, elle apparaît sous forme de poche successives qui ne semblent pas en relation les unes avec les autres.

Remise à l'air libre du ruisseau des Arcelles

4 contributions

- Il est demandé à ce que le projet intègre la remise à l'air libre du ruisseau de l'Arcelle, pour renforcer la trame bleue et jouer un rôle de rafraîchissement en période de chaleur. Cette réouverture du cours d'eau est en particulier attendue au sein du parc Lesdiguières, mais aussi sur la partie Nord du projet.
- L'alternative (ou la combinaison) avec une fontaine horizontale est aussi une idée proposée.

Contribution(s) in extenso :

Pour plus de fraîcheur l'été : prévoir la remise à ciel ouvert du ruisseau qui traverse le parc Lesdiguières.

Il manque une trame bleue. Il faut créer des espaces de rafraîchissement avec, par exemple, soit la mise en place d'une fontaine horizontale soit la mise à jour du ruisseau de l'Arcelle.

Il faut créer ou accentuer la coulée bleue dans le parc Lesdiguières par l'ouverture ou la mise à nu du ruisseau.

Mettre à jour une circulation d'eau soit à partir du ruisseau existant soit en créant une fontaine horizontale. Cela va créer et renforcer la trame verte et bleue en renforçant la fraîcheur notamment dans la partie nord du périmètre.

Permettre l'accès à l'eau

1 contribution

- Une demande vise à ce que les habitants et usagers puissent bénéficier d'une fontaine accessible pour se rafraîchir lors de période de chaleurs

Contribution(s) in extenso :

Pour plus de fraîcheur l'été prévoir des installations d'eau pour mettre les pieds dans l'eau (exemple : une fontaine)

Renforcer la préservation de la végétation existante

6 contributions

- La demande vise à ce que la préservation des espaces déjà végétalisés soit renforcée, et que, à ce titre, la parcelle Lorinquer n'accueille pas de construction.
- Également, il est demandé à ce que la végétation autour et à proximité de Glycines soit bien conservée.
- Enfin une crainte est exprimée : celle de ne pas retrouver, dans les nouveaux espaces végétalisés qui viendrait en remplacement la même qualité que l'existant.

Contribution(s) in extenso :

Il faut conserver le patrimoine naturel existant. Cela concerne en particulier :

- *La zone au nord à proximité de la résidence des Glycines*

- *La zone au sud qui est l'espace de l'ancienne maison détruite transformée en jardin partagé.*

L'espace végétalisé au sud en face de Vauban est à conserver.

Priorité à préserver les espaces végétalisés déjà existants et conserver les arbres de la parcelle Lorinquer.

Dans la zone sud, les maisons et la végétation semblent être remplacées par un immeuble.

Attention mise en péril de la végétation ou arborée existante. Il y a une vraie demande

générale de conserver cette végétation existante. Forte crainte que les espaces verts nouveaux ne soient pas à la hauteur de l'existant.

Au niveau de la parcelle Sud-Est la végétation existante n'est pas conservée.

Il faut conserver les espaces verts existants notamment sur la parcelle la plus au sud du périmètre. Il est donc préférable de construire sur des espaces perméables et conserver le patrimoine arboré.

Sur la démarche de concertation

3 contributions

- La parole des jeunes est attendue sur le projet.
- La suite que prendra la concertation est questionnée.
- Enfin la démarche est saluée, pour sa transparence et la capacité donnée à s'exprimer.

Contribution(s) in extenso :

La concertation va-t-elle se poursuivre dans le temps ?

Est-ce que la concertation va se faire auprès des jeunes ?

C'est bien d'avoir l'occasion de s'exprimer, de manière aussi transparente et claire.



Conseil du temps long Compte rendu de la séance plénière du 12 mars 2024

Personnes présentes : Gilles Arnaud, Clémence Aubert, Clémence Cavalli, Caroline Cesbron, Gabrielle Cesbron, Thibaut Champelovier, Claire Cotte, Michelle Didier, Marie Dutilloy, Clément Durand, Marie-José Frésier, Thomas Greslou, Christine Humbert, Michel Jacon, Maxime Lance, Dominique Maitre, Alice Mollon, Yves Ninet, Thierry Piccoli, Fabienne, Pirolet, Nathalie Toussaint, Fanny Crouzet, Rodolphe Dalban

Personnes excusées : Chrystèle Doulat, Laure Dousset, Louis-Paul Faure, Guy Ferrando, Mathieu Meynet, Bernard Nicolino, Sylvie Pasco, Alva Renzetti, Sabine Samblat, Marie-Hélène Trembleau.

INTRO

Bon anniversaire Gabrielle !!

Fauconnière

Samedi 9 mars : Forum Fauconnière. Certains membres du conseil du temps long étaient présents parmi la centaine de participants. Merci à eux !

Regret que les témoignages oraux du CMJ et du CdTL n'aient pas été assez entendus (vent).

Une délibération est prévue en conseil municipal pour faire état du bilan de la 2^{ème} phase de concertation.

Groupe Urba et solidarités dit Urba +

Quelques notes de la présentation des travaux du groupe :

Deux ans de travaux pour réfléchir à comment le groupe peut avoir un impact avec les quelques moyens mis à leur disposition, dans un contexte où constat de trop peu de lieux de lien social dans notre commune. Il faudrait que chacun puisse mieux comprendre le point de vue de l'autre.

Le groupe s'organise des petites balades de quartier pour comprendre les caractéristiques urbanistiques de chaque secteur, l'atmosphère, en essayant de comprendre ce que l'architecte avait pensé pour le quartier et en le comparant à la vie d'aujourd'hui.

La majorité des Seyssinettois connaît mal sa commune car chacun utilise une infime surface seulement dans son quotidien.

Nécessité pour la commune d'avoir 4 outils à disposition :

- Une carte pour se rendre compte d'où on habite
- Un architecte conseil
- Une méthode de dialogue
- Une charte

Le groupe proposera un travail dédié sur cette charte pour participer à sa rédaction, avec comme support le fond de carte hypothèse du projet Fauconnière.

Quel outil pour établir le dialogue avec les habitants ? Le groupe n'a pas encore réfléchi à cela.

Groupe mobilités

Quelques notes de la présentation des travaux du groupe :

2 membres du groupe ont pu assister au Comité Local des Mobilités organisé par le SMMAG et voici leurs retours :

- Ils ont été surpris d'arriver dans une réunion composée de membres d'associations où pratiquement tout le monde se connaissait et avait l'habitude de se rencontrer. Ils se sont donc sentis un peu isolés.
- Le sujet principal tenait sur les possibilités de prolonger le réseau des transports sur le Grésivaudan et sur le Voironnais

- Une prolongation de la ligne de Tram D est prévue jusqu'à la gare de Grenoble
- Une ligne C8 va être créée pour parcourir la périphérie de Grenoble
- Ligne de bus 20 (jusque Veurey-Voroise) : prolongation des bus jusque 22h.
- Ils ont ressenti également des conflits entre le SMMAG et la Région.

2 – Plan d'actions sur l'année 2024

- Transports publics sur l'accès au plateau du Vercors par la Route de St Nizier
- Accès à Fontaine en arrivant par le pont de Catane par les rues de la République, de l'Industrie et rue Pasteur → Trafic en augmentation qui génère des pbs pour les résidents de sortir de chez eux ...
- Entretien des trottoirs et des pistes cyclables (neige, feuilles, ...)
- Des pbs de trafic aux heures de pointe au Pont de Catane et accès à Grenoble, sur le rond-point de Seyssins en venant du plateau du Vercors
- Pb des parkings Relais saturés et accès uniquement avec un billet TAG
- ZFE : pas de contrôle
- Certains dos d'ânes mis en place pour réduire la circulation sont beaucoup trop hauts
→ Sont-ils conformes à la réglementation (Rue du Progrès ...)
- Déplacement de la Mairie ?
- Voir s'il faut jumeler les chartes définies par les groupes du CTL (Urbanisme et Mobilités, autre ...)
- Étroitesse de certains trottoirs
- Éclairage des pistes cyclables

Le groupe biodiversité

Quelques notes de la présentation des travaux du groupe :

- Le Ruisseau des Arcelles :
 - La Métro prend en charge l'entretien du ruisseau. Une bonne nouvelle !
 - Projet de remise à l'air libre : rencontre sur site avec le directeur technique et Fabienne

Le ruisseau se divise en 2 un bras part à Seyssins l'autre prends la rue des roses et file sur Sassenage les seules possibilités qui semble faisables sont devant le Belvédère et derrière la Percevalière. L'idée serait de mettre ce sujet en mesures compensatoires du dragage du Drac
- Prévention risque incendie de forêt :
 - Proposition d'envoi par la mairie d'un courrier d'information aux propriétaires (fait) (listage à compléter)
 - Démonstration avec l'association les coteaux sans venin (Alice et ONF)
 - Un film est en prévision avec FNE et l'ADEME sur le broyage avec le broyeur en prêt par la commune...
- Recensement des champignons sur la commune :
Bernard prépare un fichier, peu de champignons en 2023
- Recensement des orchidées rares sur la commune :
 - Le printemps est de retour, attente de vos photos
- Participation au projet de la Fauconnière :

- Travailler sur la densité de population dans la plaine michel a partagé un fichier sur l'exemple de Gieres
 - Prévoir un bâti raisonné et modéré en nombre d'habitations pour ne pas dégrader le cadre de vie des Seyssinettois en augmentant trop la population.
 - Maintenir des commerces de base et créer un centre artisanal tout en maintenant les commerces de proximité comme au beau site.
- Poursuite de l'atlas de la biodiversité (recensement d'arbres remarquables, pollinisateur, zone humide ...)
 - Le parc du Vercors doit sortir un livret sur le bilan 2023
 - Migrer les données du parc avec les données de FNE <https://www.mares-libellules.fr/cartographie/>

Sentinelles de la nature

- 2 signalements résorbés <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/33111/>
<https://sentinellesdelanature.fr/alerte/33577/>
- 1 signalement initiative positive <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/33405/>
- 1 signalement en cours <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/34977/>
- Campagne au feu ! reconduite en 2024 avec l'ADEME
- Thibaut regarde la faisabilité de monter une opération pour l'alerte <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/828/>

Perspectives :

- Réflexion sur les travaux de dragage du Drac, participer à l'enquête publique.
- Poursuite des actions en cours
- Participation à l'opération de nettoyage aux Vouillants par les chasseurs le 16 mars
- Participation la sortie bruits du 13 Avril au centre Jean Moulin à Pariset

Capturs bruits PPA – contacter service William Meunier.

Allée des Balmes : demande de nettoyage

Groupe Adaptation au changement climatique

Quelques notes de la présentation des travaux du groupe :

Le groupe a proposé un projet au budget participatif 2024 « pour rafraîchir la ville ». Ils invitent le conseil du temps long à voter pour parmi les 3 projets choisis !!

Renaturer les pieds d'arbres :

Fort enjeu à entretenir les pieds d'arbres pour prolonger la vie de l'arbre.

Le groupe a repéré dans Seyssinet-Pariset les arbres publics et l'état de leurs pieds d'arbres, en les cartographiant selon 3 types :

- Bonne qualité
- Moyen
- Mauvais

Beaucoup de ces arbres sont entretenus pas Grenoble Alpes Métropole. La ville peut se saisir de ce travail pour renaturer les pieds des arbres qu'elle a en entretien. Le groupe attend un retour de la commune à ce sujet.

+ Retour sur la soirée débat énergie qui a eu lieu le mercredi 14 février en présence de Energ'y citoyenne et l'ALEC. Des échanges passionnants avec une trentaine de personnes.

Le groupe propose d'organiser une nouvelle rencontre plus directement axée sur les économies d'énergie.

Points sur les concertations encours

Prochaines rencontres :

Mardi 28 mai à 20h : plénière

Mardi 8 juillet : Conseil Municipal

Documents joints au compte-rendu :

Projet de charte du groupe urba +

Analyse du projet Fauconnière - groupe urba +

Comité local des mobilités 2024 - groupe mobilités

Carte arbres – groupe adaptation au changement climathique

Lien vers la concertation ZAEnR

Conseil du temps long

Compte rendu de la séance plénière du 28 mai 2024

Personnes présentes : Gilles Arnaud, Clémence Cavalli, Caroline Cesbron, Gabrielle Cesbron, Chrystèle Doulat, Marie Dutilloy, Clément Durand, Marie-José Frésier, Thomas Greslou, Christine Humbert, Michel Jacon, Maxime Lance, Dominique Maitre, Mathieu Meynet, Alice Mollon, Bernard Nicolino, Sylvie Pasco, Thierry Piccoli, Fabienne Pirolet, Alva Renzetti, Sabine Samblat, Fanny Crouzet, Rodolphe Dalban.

Personnes excusées : Clémence Aubert, Thibaut Champelovier, Claire Cotte, Laure Dousset, Louis-Paul Faure, Guy Ferrando, Yves Ninet, Nathalie Toussaint, Marie-Hélène Trembleau.

INTRO

Bienvenue à toutes et tous + nouvelles des uns et des autres :

- Retour de Mathieu Meynet qui revient de 6 mois de voyage.
- Yves Ninet et Nathalie Toussaint mettent en pause leur présence au conseil du temps long pour quelques temps mais souhaitent rester membres de l'instance et destinataire des échanges.

Annnonce du programme de la soirée

+ Le rapport annuel est prévu d'être présenté au conseil municipal du 8 juillet prochain.

Il doit être finalisé pour le 15 juin : merci à chaque référent d'envoyer à Fanny & Rodolphe (participation@seyssinet-pariset.fr) un résumé de l'année de travail avant cette date, ou les compte-rendus auxquels se référer. Merciiii !

Présentation du projet cœur de ville Fauconnière

Remerciements à toutes celles et ceux qui ont pu participer et à la concertation et au comité de suivi du projet.

Retrouvez ici la délibération tirant le bilan de la concertation : Projet de renouvellement urbain cœur de ville / Fauconnière - Plateforme de démocratie participative de la ville de Seyssinet (seyssinet-pariset.fr)

Suite :

Un cabinet d'urbaniste vient d'être recruté pour travailler à construire 2 hypothèses

contrastées avec maquettes en 3D à l'appui. La population sera ensuite invitée à réagir sur ces 2 hypothèses, pour aboutir finalement à une version commune début 2025.

Un autre cabinet sera aussi recruté pour la concertation/information.

Le point sur les travaux de chaque groupe :

Groupe nature et biodiversité :

(environ 4 ou 5 réunions en sous-groupe cette année)

Actualités de la FNE :

Triste nouvelle du décès de Jean Poiret qui a beaucoup œuvré bénévolement aux affaires juridiques de l'association <https://www.fne-aura.org/actualites/isere/hommage-a-jean-poiret/>

- L'association est propriétaire de parcelles et est habilitée à recevoir des legs.

Charte du Parc Naturel du Vercors (PNR) 2024-2039 : <https://www.parc-du-vercors.fr/charte-en-revision>

La commune prévoit l'adoption de cette charte avec plusieurs réserves sur :

- le projet de retenues collinaires pour l'agriculture et le tourisme
- le développement du tourisme quatre saisons en particulier sur le site de la

Molière

- la gouvernance dans laquelle les communes ont très peu de poids

Mycologie et botanique à Seyssinet-Pariset :

- Un stage Dauphiné-Savoie de mycologie aura lieu au centre de l'Escandille à Autrans du 6 au 10 octobre 2025. L'association de Seyssinet, cheville ouvrière de l'organisation, demande de connaître les contacts à joindre au PNR Vercors pour savoir comment faire basculer le recensement qui sera fait à cette occasion dans leur base de données. Une demande de subvention exceptionnelle a été faite à la mairie pour cette aider le montage de cet évènement.

- Protection des orchidées de Quirole : un entourage de grillage sera positionné au moins sur les spots des orchidées les plus rares pour éviter leur « tonte » accidentelle.
- À l'instar de la sortie botanique du 22 mai aux étangs de Chasse Barbier à Vif, Bernard Nicolino propose l'organisation d'une sortie en juin sur Seyssinet-Pariset, ouverte aux

membres du conseil du temps long.

- Les photos de la mise en végétalisation de la mare pédagogique près des ruines de la ferme aux Visons seront transmises aux membres du groupe.

Protection des Espaces Naturels et Agricoles périurbains (PAEN) :

<https://www.seyssins.fr/actualite/493/17-paen-avis-d-enquete-publique.htm>

Dans le cadre de ce plan sous compétence départementale, 8 communes de la rive gauche du Drac s'engagent avec Seyssinet pour recenser leurs parcelles naturelles et agricoles à protéger.

Une réunion publique a lieu à Varcès le 25 mai. Une enquête publique a lieu du mardi 21 mai au vendredi 21 juin 12h. Le plan d'action de la mise en valeur de ces espaces viendra ensuite.

Gestion du partage des usages des espaces publics en regard des activités sportives :

- Le partage des usages est aussi discuté dans le cadre de comités de site comme celui des Bois de Vouillants (Métropole/communes de Fontaine et de Seyssinet-Pariset) qui se réunissent régulièrement.
- Pour l'escalade, la commune est impliquée avec 5 autres communes dans le projet de création d'une Espace Naturel Sensible (ENS) – Falaises concernant en particulier le Moucherotte et les Trois Pucelles.

Nuisibles :

L'émergence de scolytes des conifères a été établie sur la commune. Un plan pour éviter leur prolifération destructrice est-il à mettre en place, comme l'a initié la commune de Saint-Nizier.

voir Arrêté préfectoral 2024 relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa

Groupe Mobilités :

(environ 5 réunions en sous-groupe cette année)

Yves Ninet met en pause sa présence au conseil du temps long pour quelques temps mais souhaite rester membre de l'instance et destinataire des échanges.

Travail régulier sur la Charte en lien avec le groupe Urba +

Réflexions et projection sur les projets portés pendant l'année à venir.

+ participation à des réunions publiques d'aménagement de rue de Seyssinet-Pariset

Groupe Urba +

Travail sur la charte

(Environ 16 réunions en sous-groupe cette année)

Gros travail aussi sur l'atelier charte proposé en deuxième partie de plénière. (Voir pièce jointe).

Adaptation au changement climatique :

1- Projet du budget participatif :

Bancs avec ombrières : rencontre du groupe prévu avec la Mairie pour choisir les emplacements.

2- Fort enjeu à entretenir les pieds d'arbres pour prolonger la vie de l'arbre :

Cartographie des pieds d'arbres avec classement de son état avec l'objectif de le renaturer.

Le groupe a repéré dans Seyssinet-Pariset les arbres publics et l'état de leurs pieds d'arbres, en les cartographiant selon 3 types :

- Bonne qualité

- Moyen

- Mauvais

Beaucoup de ces arbres sont entretenus pas Grenoble Alpes Métropole. La ville peut se saisir de ce travail pour renaturer les pieds des arbres qu'elle a en entretien. Le groupe attend un retour de la commune à ce sujet.

→ Prise de contact avec service plan canopée et gestion du patrimoine naturel arboré qui va organiser une rencontre sur le terrain pour prioriser les travaux.

3- Cheminements verdoyants/ombragés

Inventaire des rues déjà ombragées, et celles qui mériteraient d'être arborées avec le projet de le traduire dans une brochure municipale

4- Energie : projet de réinviter l'ALEC pour un autre événement.

Prochaines rencontres :

Lundi 8 juillet : Conseil Municipal

Mardi 8 octobre : Plénière